

Le premier hebdomadaire des faits-divers

5<sup>e</sup> Année - N° 210

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

3 Novembre 1932

# DÉTECTIVE

## La terreur exécutée



**C'est pour avoir voulu régner en maître sur le milieu, que Joseph Casas, dit Jo-le-Balafre, fut une nuit "exécuté" par trois de ses ennemis à l'auberge du père Louis, sur les bords de la Seine.**

(Lire, pages 8 et 9, la saisissante enquête de notre collaborateur Marcel Montarron.)

AU SOMMAIRE | L'échafaud sur la place publique ? par Maggie Guiral. — Détenu 63-04, par P.-E. Achour. — Le cabaret rouge, par F. D. — La dernière DE CE NUMÉRO | cartouche, par André Leroy. — L'obstiné, par G. A. — Le fardeau du passé, par M. Lecoq. — 2<sup>e</sup> Bureau, par Luc Dornain.

# POUR TOUS

## ISOLEMENT NECESSAIRE

DANS notre précédente chronique, nous nous étions préoccupés des influences extérieures qui s'exercent inévitablement sur l'esprit des jurés et qui, malgré toute la probité et la bonne volonté des magistrats populaires, risquent de fausser leur jugement et de conduire à des verdicts regrettables. Nous avions plus particulièrement étudié le rôle de la presse et la responsabilité qu'elle encourt de ce chef.

Aujourd'hui, poursuivant impartialement l'examen de ce sujet redoutable, nous voulons arriver, selon une méthode qui nous paraît efficace, à des conclusions d'ordre pratique, car une critique de principe est toujours vaine, lorsqu'elle n'est pas suivie d'un plan de réformes ou de suggestions réalisables.

Ce n'est pas seulement la presse qui agit sur les jurés, mais leur entourage immédiat, leurs proches, leurs amis. Lorsqu'un procès ne dure qu'une audience, cette influence regrettable tant au point de vue de la société qu'à celui de la défense de l'accusé n'est pas à craindre. Les jurés assistent aux débats, ils ne quittent le Palais qu'après leur sentence. Mais quand une affaire occupe plusieurs journées, chaque soir c'est, autour de la table familiale, ou au café, ou dans d'autres réunions, un inévitable sujet de conversations que l'affaire du jour...

Chacun donne son avis ; celui-ci apporte ses tendances d'excessive indulgence, celui-là ne connaît qu'une impitoyable rigueur : le cerveau du juré, s'il est faible, facilement impressionnable, subit les suggestions extérieures. Il n'a plus, pour juger la cause, cette indépendance, cette « virginité » intellectuelles, qui sont la garantie principale d'une bonne justice et qui, seules, permettent de rendre une décision équilibrée.

Le législateur l'a si bien compris qu'il a interdit au jury, sous peine de nullité des débats et de manquement grave, de communiquer avec quiconque, jusqu'à l'issue de la délibération. Mais cette prescription est, en réalité, complètement tournée, lorsque le procès s'échelonne sur plusieurs jours. Les jurés communiquent, entre chaque audience, avec qui bon leur semble.

En Angleterre, ce jury est absolument isolé pendant tout le procès. Pourquoi n'en serait-il pas de même chez nous ?

Dans tout chef-lieu de Cour d'assises, au Palais de justice même, on pourrait installer des chambres pour les jurés.

On met en « loge » les candidats au prix de Rome : on devrait y placer les hommes investis du redoutable pouvoir de juger. Sur le plan social, la recherche d'une meilleure esthétique ne l'emporte tout de même pas sur le souci d'une bonne justice.

## L'opinion de M<sup>e</sup> Henri Géraud...<sup>(1)</sup>

Henri Géraud, qui porte la barbe vénérable des patriarches, en montre aussi les préoccupations religieuses et le goût du redressement moral. Il est très catégorique :

— Il faudrait que les gens qui assistent à l'exécution soient classés dans un texte de loi. La publicité, telle qu'elle est observée aujourd'hui, est un appel aux plus mauvais instincts de l'âme.

Sa voix tremble d'une émouvante sincérité.

— Tenez ! Trente mille personnes ont essayé d'approcher les lieux où Gorguloff expiait. Si on avait retardé l'exécution de trois jours, elles eussent été cent mille. Ces gens ne pouvaient rien distinguer, la plupart étant à un kilomètre. Qu'est-ce qu'une telle curiosité, sinon du sadisme ? Il ne s'agit que d'apercevoir la voiture qui transporte les bois de justice, la barbiche de Deibler, un corps coupé en deux.

Il plonge dans son indignation, puis en revient avec cette formule :

— L'exécution n'est pas publique, mais il y a du public. De là les incohérences, les difficultés. Quant à l'exemplarité, elle se traduit à ce que des gens pensent : « Il se passe quelque chose de malpropre derrière le barrage ».

— Vous condamnez donc le système actuel ?

— Entièrement, et dans le plus petit détail. Mes souvenirs, tout frais, m'ont refait une conviction. Il y a des choses auxquelles personne ne s'arrête et que je trouve déplorables. Par exemple, cette sortie de la prison destinée à satisfaire à la publicité. C'est, pour le condamné, un supplément de supplice que le code ne prévoit pas. Si on dressait la guillotine dans la cour de la prison, il y aurait, pour celui qui va mourir, quatre secondes d'angoisse. Tandis que la voiture, au petit pas de deux chevaux étiés, fait toute la rue Saint-Jacques, puis quarante à cinquante mètres, prolongeant pendant quatre minutes une véritable agonie. Autre chose : pourquoi la voiture n'est-elle pas de plain-pied avec le

## L'ECHAFAUD SUR LA PLACE PUBLIQUE ?



Géo London se prononce pour le maintien de la peine capitale et pour la publicité de l'exécution.

sol ? C'est une vieille guimbarde. Celle-là même, je crois, qui transporte les bois de justice, et fort haute. Il faut hisser celui qu'on va guillotiner, le descendre. Tout cela donne à l'exécution une forme fâcheuse.

J'approuve ce bon chef du protocole.

— Notez, ajouta-t-il, que je suis très partisan de la peine de mort, pour des raisons d'humanité. Elle est préférable aux longs châtiments. Qu'est-ce, au fond ? Nous sommes tous condamnés à mourir, et elle fait seulement quitter la vie prématurément, en avance sur l'heure légale, à un homme incapable de rémission. Mais nous voulons que cette suppression soit aussi décente, aussi rapide que possible.

— Comment, alors, la voyez-vous ?

M<sup>e</sup> Henri Géraud a tout prévu.

— La presse admise limitativement, les douze jurés, s'ils le désirent, la famille de la victime (elle

est bien partie civile, elle a obtenu un franc de dommages-intérêts). Et puis, laissez venir le public jusqu'aux portes, n'interrompez pas la circulation. Mais, comme à Londres, le glas devrait sonner pendant les préparatifs et pendant l'exécution, annonçant à tous que la justice se fait.

Je livre cette suggestion aux partis, sans de la publicité.

... et celle de Géo London.

Obligé de traquer Géo London aux Assises, je l'arrache à la contemplation des criminels dont il nous peindra, le soir, les vivants et justes tableaux. Il semble pressé.

— Le régime actuel est très bien. La publicité, telle qu'on l'entend aujourd'hui, me paraît une bonne chose.

J'ai peur qu'il dise n'importe quoi pour chasser l'importune. Mais non... — On parle beaucoup de supprimer l'exécution publique. Moi, je le regretterais. Le journaliste est le reflet de l'opinion, or il faut que celle-ci soit informée, sans quoi elle ne saurait jamais exactement ce que se passe. On guillotinerait, on gracierait dans le secret et on nous raconterait tout ce qu'on voudrait. Il y aurait des abus.

— Sans doute. Peut-être ne serait-ce que la contre-partie des abus contraires, des verdicts jetés à l'opinion publique excitée.

— L'excitation publique ? N'exagérons rien. J'ai assisté à vingt-deux exécutions. Je n'ai jamais vu que la foule y fût extraordinaire. Naturellement, il n'est pas question d'attirer le grand public ou les noceurs qui descendent de l'Abbaye de Thélème et de les installer dans des barrières. Mais puisque, par une fiction, le journaliste représente le public, laissez-le, au moins, informer son mandataire.

— Notez que je vois bien où vous en arrivez. En annonçant à l'opinion que « justice est faite », vous voulez respecter le mythe de l'exemplarité. Vous y croyez donc ?

— Il faudrait, cependant, rester le plus possible. Si elle n'existe pas, supprimer tous les comptes rendus, la publication des jugements, l'accès au Palais, supprimer tout.

— Convenez, pourtant, que cette exemplarité ne doit pas beaucoup gagner à l'exécution telle qu'elle est conçue aujourd'hui.

— Oh, je ne tiens pas au cérémonial extérieur. Il m'est égal que l'exécution dans la cour de la prison. Il m'est égal que l'on filme les assistants, jusqu'à n'admettre que la police et les journalistes. Mais en tout cas, au moins, doivent se trouver là, c'est à vous, journaliste, de le dire.

(A suivre.) Maggie GUIRAL.

# PARTOUT

## VOILA CENT ANS

3 NOVEMBRE-11 NOVEMBRE 1932

Le 4 novembre, le préfet de police Gisquet assiste, au pont de la Tourneelle, aux premiers essais du premier scaphandre, découvert par le Français Lemaire d'Argeville. Il s'agissait de repêcher, par dix mètres de fond, de nombreuses pièces d'or jetées à l'eau par un cambrioleur poursuivi. Après 23 minutes de plongée, l'inventeur triomphant ramène à la surface le larcin englouti, et se voit chaleureusement acclamé.

Le 5 novembre, pour se protéger d'une épidémie de choléra qui ravage l'Allemagne, le roi fait fermer toutes les frontières de l'Est.

Le 6 novembre, une bande de brigands de la forêt de Lutterbach s'empare au petit jour de la prison de Colmar et délivre deux chefs de la bande Zindel et Mettler, qui allaient partir au bagne.

Le 7 novembre, Gisquet visite la Maison Centrale de Poissy. Les condamnés y crouissent dans une promiscuité effarante, sans air, sans eau. Le préfet trouve cela normal ; il lui semble toutefois qu'une fontaine pourrait être percée dans la cour de la prison.

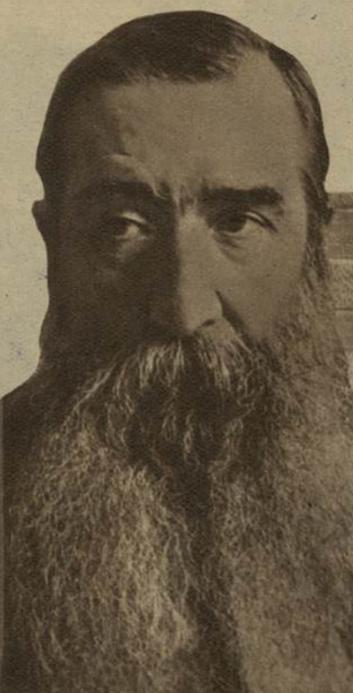
Le 8, double évasion dans les couloirs du Palais de Justice. Dans sa course folle, le premier fugitif donne du front contre un pilier et se tue. Le second, rejoint après une chasse terrible dans les rues de la Cité, se montre fort humilié des huées de la foule qui crie : « Au voleur ! »

— Je ne suis pas un voleur, explique-t-il très dignement ; je suis un innocent !

En 1832, le supplice de l'exposition, supprimé aujourd'hui, n'avait rien d'effrayant. Qu'on en juge par cet extrait de la presse de l'époque. On écrit de Lyon, 9 novembre : « Un nommé Volage, condamné pour vol, a subi hier son exposition sur la place des Terreaux. Avec effronterie, il se promenait de long en large sur l'échafaud en insultant les spectateurs. Lorsque l'heure de l'exposition fut écoulée, il alluma un gros cigare, et repoussa à coups de pieds le bourreau qui venait le faire descendre. Il fallut faire appel aux gendarmes pour le ramener en prison. »

Dans la nuit du 12 au 13 novembre, à l'asile de Bicêtre, un nommé Dugat se suicide en se râclant le dessus de la tête avec une fourchette. Lentement, mais sûrement, il se perfora la boîte crânienne et se laboura le cerveau. On sut trop tard que le malheureux était devenu fou en grattant des crânes humains dans un cabinet de phrénologie.

(1) Voir « DÉTECTIVE » depuis le n° 207.



M<sup>e</sup> Henri Géraud voudrait que, comme en Angleterre, le glas seul annonce que « justice est faite ».

## Bientôt : LES IRRÉGULIÈRES

La pathétique et lamentable odyssée de toutes celles qui vivent en lisière de l'amour vénal...

par Jean GUYON-CESBRON

l'auteur de : Désaxés et de : De Berck à Moniparnasse

## Tourencq et ses droits d'auteur

Tourencq, ce revendicateur sympathique, qui, pour se faire mieux entendre, voulut la Cour d'assises et déroba huit millions de timbres à l'Enregistrement, vient d'être unanimement acquitté.

Il a occupé son loisir forcé à écrire un roman qui se passe dans le pays basque et qui s'appelle *Éléonore de Doara*.

Il semble, d'ailleurs, atteint de graphorée. Il a remis à son défenseur, M<sup>e</sup> Weill-Goudchaux, plusieurs mémoires qui, s'ils devaient être lus, formeraient au moins un volume de 400 pages in-quarto.

Les droits d'auteur du romancier Tourencq pourraient être frappés d'opposition si les deux millions de timbres n'étaient pas restitués à l'Enregistrement...

## Publicité de "DéTECTIVE"

Adresser tout ce qui concerne la publicité de *DéTECTIVE* à : Néo-Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI<sup>e</sup>).

## VOILA ses reporters font pour vous LE TOUR DU MONDE

LE SEUL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ S'ÉTANT ASSURÉ L'EXCLUSIVITÉ DES REPORTAGES DE : LOUIS ROUBAUD CLAUDE BLANCHARD PIERRE SCIZE PIERRE HUMBORG GEORGES SIMENON

dans le numéro de cette semaine lire un grand reportage sur la magie et la sorcellerie modernes

## LE DIABLE EN 1932

<h1>DÉTECTIVE</h1>	<b>ADMINISTRATION</b> PARIS (VI <sup>e</sup> ) — 3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI <sup>e</sup> ) TÉLÉPHONE : LITRÉ 62-71 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37	<b>REDACTION</b> DIRECTEUR : <b>MARIUS LARIQUE</b>	<b>ABONNEMENTS</b> 1 an 6 mois FRANCE ET COLONIES..... 65. 35. ÉTRANGER (TARIF A)..... 85. 45. ÉTRANGER (TARIF B)..... 100. 55.	<h1>DÉTECTIVE</h1>
	2			

Rouen (de notre envoyé spécial).

Le portail blindé de la prison de Bonne-Nouvelle roula sur ses gonds sonores. Le gardien salua, d'un geste, à la fois respectueux et familier, l'avocat qui sortait. M. Le Crosnier, le défenseur de Falcou, est un Normand pur sang. Sa lourde carrure, son air bonhomme, son front têtue et ses yeux pleins de finesse et de malice sont les marques de la plus authentique origine.

Je l'avais cherché tout au long de l'après-midi. De sa petite maison, meublée d'armoires rustiques, décorée de cuivres brillants et de faïences multicolores, au palais de Justice, dont les solennelles salles, les mystérieux couloirs se remplissaient déjà de cette ombre lourde et triste d'automne.

— Allez à la prison, m'avait-on dit, vous l'y trouverez certainement.

Et j'avais entendu le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un avocat. L'on m'avait dit la persévérance qu'il mettait à rechercher la vérité, faisant lui-même son enquête, interrogeant ses témoins, sans attendre la veille des assises. Et aussi l'assistance qu'il apportait à son prisonnier, allant le voir quotidiennement, lui donnant le bonjour de ses amis, lui faisant part des passions qui divisaient la ville.

— Le réconforter? me disait-il, tandis que nous déambulions à travers les quartiers ouvriers qui avoisinent les bâtiments massifs de la prison. Il n'en est pas besoin. C'est plutôt lui qui, à chaque visite, me donne du courage. Il a tant de foi dans la justice, il est si certain de son innocence, que cela éclate sur son visage. Le gardien-chef me le disait encore ce soir : « J'ai vu de nombreux prisonniers durant ma carrière. J'ai appris à lire en eux comme dans un livre ouvert. Certains arrivaient, fiers et droits, criant leur innocence avec une ardeur qui me troublait moi-même. Mais, après deux jours de régime cellulaire, après avoir vécu quarante-huit heures la vie morne et disciplinée de la prison, ils n'étaient plus que des loques, qui avouaient humblement ce qu'ils n'avaient avec tant d'orgueil et d'ostentation. Falcou, lui, n'a pas changé. Il offre toujours le même visage optimiste. Il affirme toujours avec autant de force son innocence. Ce n'est pas un criminel... Je ne puis le croire... »

J'imaginai alors la vie de cet homme plein de forces, d'ardeur, qui se dépensait au dur labeur des docks, réduit à mener l'existence morne des prisonniers. La solitude dans un cachot à la place des amicales parties de cartes au Café de la Marée, la promenade dans une cour étroite, sans air et sans horizon, au lieu de la vision du port énorme, des collines normandes, d'un ciel immense où le pont transbordeur lance sa dentelle d'acier, où les grues dressent leurs silhouettes puissantes armées de bras grêles.

— Je ne sais ni lire, ni écrire... Donnez-moi du travail. N'importe quelle corvée... Mais que je ne reste pas inactif.

Maintenant assis devant une table de bois blanc, sous l'avare lumière tombant d'une fenêtre grillagée, il roule sous ses larges doigts de petits carrés de carton qui deviendront pétaards, fusées, soleils et fontaines lumineuses au quatorze juillet prochain.

Ainsi celui qu'on accuse d'avoir allumé l'incendie criminel de la rue Saint-Filleul, d'avoir, avec un soin horrible, inondé d'essence Mme Boutet, son ancienne maîtresse, pour la faire brûler comme un immense feu de joie, de haine et d'amour déguisé, fabrique des artifices, joie des enfants aux fêtes populaires.

■ ■ ■

— Je suis innocent, avait affirmé Falcou, lorsque la poigne des inspecteurs se posèrent sur ses épaules.

Plus tard, lorsque le jeu épuisant des interrogatoires fut terminé, il avait ajouté :

— On m'accable aujourd'hui. Parce que je suis victime d'une erreur, tous ceux à qui j'avais fait du bien s'acharnent contre moi. Plus tard, je parlerai. Je dirai certaines choses qui



En haut, à gauche, le "Café de la Marée", où se retrouvent les amis de Falcou.

C'est parmi les manèges de la fête (à gauche) qu'un nouveau témoin parla.

De tous les acteurs de ce drame, Falcou paraît de beaucoup le plus sympathique.



M. Le Roy, juge d'instruction (à gauche), M. Le Monnier et l'inspecteur Quessau viennent de perquisitionner.

n'iront pas sans gêner bien des gens.

On sait le revirement qui se produisit alors dans le public. Les amis de Falcou se dressèrent en une armée nombreuse, décidée à prouver l'innocence du camionneur. Il y eut même des sanctions contre ceux qui, par leurs déclarations mensongères ou légères, contribuèrent à faire peser davantage la terrible accusation sur Falcou. Tel commerçant qui avait chargé l'amant de Mme Boutet aux premières heures du drame pour revenir ensuite sur ses déclarations se vit refuser l'entrée des cafés de la place du Marché, où Falcou traitait ses affaires avec les mareyeurs, les courtiers, les négociants du port.

Il y a bien des points mystérieux dans cette affaire du drame de la rue Saint-Filleul. On trouve des contradictions dans les déclarations des témoins à charge. Il en est aussi qui savent la vérité. Pourquoi refusent-ils de parler? Quelles puissantes raisons les retiennent?

Nous avons cherché, dans l'intérêt de la vérité, à connaître le vrai visage de ce drame atroce qui a causé la mort d'une femme et l'emprisonnement d'un innocent. Voici quelques-unes des constatations que nous avons faites. Nous les citerons, sans littérature. Dans leur simplicité, elles n'en seront que plus troublantes.

Falcou avait rompu toutes relations avec Mme Boutet depuis le mois de janvier. Bien plus: il devait se remarier, on l'avait aperçu plusieurs fois en compagnie d'une femme étrangère à Rouen. Il avait fait plusieurs voyages avec elle. Le dernier, huit jours avant le drame.

Conçoit-on un accès de jalousie de la part de cet homme, qui n'avait plus, pour celle qui fut sa maîtresse durant dix ans, qu'une bonne amitié de camarade?

Quelles sont les raisons qui poussent Boutet à accuser avec autant de haine son ancien commensal?

— C'est Falcou qui a assassiné ma femme, dit-il.

C'est une raison suffisante pour expliquer cet acharnement.

Mais qui donc a déclaré que Falcou était le criminel? Mme Boutet? Son mari l'affirme. Il est le seul d'ailleurs. Les deux premiers témoins, qui avaient déposé dans ce sens, ont dû se rétracter. QUI LEUR AVAIT SOUFFLE LA LEÇON?

Personne d'autre n'a entendu cette accusation.

— Ma femme a parlé à l'hôpital, dit Boutet. C'est juste. Mais, là encore, la victime n'a pas prononcé le nom de son ancien amant.

— C'est un ami... vous comprenez!

Un ami! Cette femme, dont la vie tumultueuse roulait de la maison conjugale de la rue Saint-Filleul au bureau du Mont-Riboudet et au lupanar de la rue des Cordeliers, qui, tour à tour, jouait le rôle d'honnête bourgeoise, de femme d'affaire et de névrosée, n'avait-elle pas de nombreux amis, choisis dans tous les milieux, des amis avouables et d'autres qu'elle tenait soigneusement cachés?

Dans sa déclaration, le mari avait signalé: — J'ai entendu les chiens aboyer, mais joyeusement, comme pour signaler la présence de quelqu'un de leur connaissance. J'ai pensé: CE DOIT ETRE FALCOU...

Or, depuis cinq jours, Falcou avait quitté la maison. Il avait réintégré sa modeste chambre de la rue Mogador. Boutet, qui, par ailleurs, affirme hautement avoir toujours ignoré son infortune conjugale, n'aurait-il pas dû s'étonner de cette arrivée tardive de l'amant de sa femme, de cette attente dans la nuit, de ces vingt minutes de conversation? Il aurait entendu les bruits d'une dispute — si dispute il y avait eu — et serait intervenu à temps... — Au moment du drame, je dormais! dit-il.

Dort-on lorsqu'un individu, qu'on a chassé de sa maison depuis plusieurs jours, revient dans la nuit pour avoir une entrevue avec sa femme?

Pourquoi, lorsque Boutet se présenta au commissariat, ne déclara-t-il pas aussitôt au magistrat qui l'interrogeait :

— Ma femme accuse Falcou! C'est lui le criminel!...

Il parla vaguement d'attentat, puis s'en fut coucher chez un ami, sans même chercher à rejoindre Falcou pour lui demander les raisons de sa conduite criminelle.

Nous avons déjà dit qu'il n'y avait pas eu de crime. Mme Boutet a été victime de son imprudence. Elle a demandé à Falcou — on ne peut nier sa présence sur les lieux, trop de témoignages l'accablent — de l'aider à brûler sa voiture.

— C'est impossible, déclara Boutet. La voiture n'était pas assurée.

Or, Mme Boutet a pris une assurance, au mois d'avril, à la société F. I. C. A., 19, rue Saint-Georges, à Paris. L'assurance courait à partir du mois d'août. D'AUTRE PART LE GARAGE ÉTAIT ASSURÉ AVEC SON CONTENU.

Pourquoi, si l'auto n'était pas assurée, Boutet lui-même alla-t-il réclamer les papiers de la voiture à la Sûreté, en déclarant :

— J'AI BESOIN DE CES PAPIERS POUR L'ASSURANCE...

Bien des questions se posent devant l'attitude de l'industriel rouennais, qui, dès le lendemain, alla se constituer partie civile. Une confrontation entre lui et Falcou amènerait peut-être cette lumière tant désirée, que les magistrats recherchent en perquisitionnant — un peu tard, il est vrai — rue Saint-Filleul, rue Mogador, ou chez Mme Cauché, mère de la victime.

■ ■ ■

C'est la fête à Rouen. Sur l'immense boulevard qui enserre la ville, les baraques foraines alignent leurs étalages multicolores. C'est dans ce décor de réjouissance populaire que j'ai fait la connaissance de Mme X..., une amie de Mme Boutet :

— Je l'avais vue quelques jours avant sa mort, me dit-elle; je n'ignorais rien de sa liaison avec le maçon Henri Grout. Elle m'a déclaré à ce sujet: — Il me coûte bien cher, je n'ai plus d'argent. — Quitte-le! — Je ne peux pas... Mais j'ai trouvé un moyen de me tirer d'embarras. S'il réussit, je serai riche. S'il échoue, ce sera peut-être Bonne-Nouvelle (la prison de Rouen)!

Ce moyen n'était-il pas l'incendie de la voiture?

— Pourquoi, demandai-je surpris, n'allez-vous pas faire part de cette confidence à M. Le Roy, juge d'instruction?

La femme eut l'air gênée. Elle rougit, baissa la tête :

— J'ai connu Mme Boutet dans de telles circonstances, confessa-t-elle, que je préfère ne pas aller déposer. J'ai une famille, vous comprenez!

Autour de nous, la fête battait son plein. La nuit était douce. Pourtant, je sentis un immense écroulement me saisir. De tous ces personnages qui grouillaient dans cette affaire — un mari insignifiant, une femme névrosée, un amant cupide et des amis inquiétants — Falcou était peut-être le plus respectable, le plus sain, le plus sympathique.

— Je ferai peut-être, avait-il dit, des révélations qui forceront bien des gens à dire ce qu'ils pensent.

Pourra-t-on tirer la vérité de ceux que la crainte du scandale empêche de parler?...

Etienne HERVIER.



Le portail blindé de la prison de Bonne-Nouvelle venait de rouler sur ses gonds, livrant passage à M. Le Crosnier, le subtil et persévérant défenseur de Falcou.



### III. — LES COMBINES (1)

La salle du prétoire ressemble aux salles de justice de paix des petits cantons. Trois chaises et un fauteuil, derrière la grande table recouverte du drap vert classique, servent de décor à la scène journalière.

Environ cinquante prisonniers sont déférés au prétoire chaque jour. Sur trois ou quatre rangées, les uns derrière les autres, placés par atelier ou par numéros matricules, immobiles, silencieux et tête baissée, ils attendent la punition inévitable qui ne va pas tarder.

Un buste de la République les domine tous.

La haute administration pénitentiaire sait-elle qu'à Nîmes, quand le mistral souffle, et par 25° de froid, on oblige les punis à coucher sans paillasse sur les dalles glacées?

Sait-elle aussi qu'il arrive de supprimer l'eau pendant 24 ou 48 heures? *Quand la direction est gentille, elle se contente d'ordonner que la boule de pain sec à laquelle le puni a droit sera coupée en vingt-quatre morceaux pour que chacun soit distribué à chaque heure du jour et de la nuit. Douze fois dans la journée et douze fois dans la nuit, à travers les barreaux des cellules, on reçoit sa bouchée.*

L'administration supérieure sait-elle qu'un puni de cellule, même lorsqu'il fait 90 jours, ne sort jamais pour prendre l'air? Les promenades pour les punis n'existent pas à Nîmes.

Je ne mets pas ces faits sur le dos du directeur, M. Meuret; on dit qu'il est juste et bon. Mais il est débordé par une tâche écrasante et par un personnel subalterne qui, lui, inflige cruellement des punitions. « *De minimis non curat prætor* ».

Le directeur, là-bas, laisse la direction du service des punis à un gardien-chef qui joue avec le directeur comme un chat avec la souris. Ce surveillant-chef est responsable de tous les mauvais traitements que subissent les détenus.

Quelques rapports :

1°. — « Ce détenu m'a regardé fixement dans les yeux pendant la soupe. »

2°. — « Ayant fait une observation au N° X..., celui-ci s'est mouché sans me répondre. Alors, il y a insolence. » (sic).

3°. — « Le détenu X... a été surpris, qui bavardait (sic) tout seul. »

4°. — « Ces deux détenus, pendant la promenade, se sont dit bonjour avec les yeux. »

5°. — « J'ai trouvé un mégot dans la poche du détenu X... Ça doit être la fin du paquet qu'il avait. »

Le prétoire est fini. Les hommes qui sont restés « accrochés » — entendez par là

ceux qui ont été punis de salle de discipline, de cellule ou de cachot — ont depuis longtemps disparu. La gueule du quartier cellulaire les a happés.

Ceux qui ont la veine de s'en tirer avec quelques jours de pain sec ou une amende réintègrent leurs ateliers respectifs.

J'avais été signalé pour avoir échangé un signe avec un ami. Trois jours de pain sec. Je reviens seul à l'atelier — mes deux copains sont restés au manège (on appelle manège la salle de discipline).

J'ai repris ma place et, d'un mouvement rapide, inaperçu des gardes, j'indique au « gourbi » que je viens de récolter trois jours de pain sec. Les hommes, muets en apparence, roulent des cordons et bourrent leurs chaises.

Un tumulte au fond de l'atelier : bruit, cris, — c'est une rixe. Louis-le-Marseillais et Marcel-le-Niçois avaient un petit compte à régler, et il est réglé assez vite, puisque, cinq minutes plus tard, l'un et l'autre, les yeux pochés, sont emmenés en fanfare. Le premier gardien de l'atelier avait appuyé sur le bouton d'appel, et le corps de garde a appliqué. On entend dans l'escalier les coups de clé et de pied des gardiens qui les conduisent en prévention. Demain, ils récolteront 45 ou 60 jours de cellule.

Cette première diversion provoque quelques commentaires rapidement échangés. Mais les gardiens ont repris leur place sur les escabeaux ; et, de nouveau, le silence retombe.

Onze heures et demie. Un ordre :

— Lavez-vous !

Comme il n'y a que huit robinets, les hommes se rendent au lavabo huit par huit, toujours sous la surveillance du garde.

Le lavage dure environ dix minutes.

C'est l'heure de la soupe.

Sur un rang, dans l'atelier, le gardien nous a comptés. C'est le second appel de la journée. Et, immobiles, nous attendons la sonnerie du clairon.

Au pas cadencé, nous nous rendons au réfectoire.

Les gamelles sont depuis longtemps sur les tables. Un vague bouillon, où surnagent quelques carottes, y est encore fumant, mais ce n'est pas pour « mézig » ; aujourd'hui, j'ai du « jeton » (c'est-à-dire du pain sec).

Avec les sept ou huit copains qui sont également au pain sec, je suis collé contre le mur, et je regarde la brique pendant que les autres bouffent. C'est dur d'entendre, dans son dos, le bruit des mâchoires lorsqu'on a faim et qu'on n'a, pour « becueter », qu'un peu de mauvais pain sec.

La « cantoche » vient d'arriver ; le comptable, sa liste en mains, distribue les aliments que les détenus avaient commandés deux jours avant. Ce que j'avais moi-même commandé sera, hélas, revendu : je suis au pain sec.

— Pèrier : un ragoût, un

chocolat, un oignon, une huile, un vinaigre. — Millet, une pomme à l'eau, un hareng saur.

Millet n'est pas riche, il se contente d'un hareng aux pommes. Heureux, cependant celui qui bouffe, si peu que ce soit !...

#### La cantine.

Tous les objets alimentaires que les détenus achètent sont vendus par l'administration, qui prélève immédiatement la dépense sur le pécule disponible de l'homme.

On commande la cantine au comptable de l'atelier, qui est tenu de la prendre trois jours d'avance. Et, comme on l'a vu plus haut, l'homme non puni touche au réfectoire ce qu'il a commandé.

Le pouvoir d'achat pour chaque homme est de trois francs par jour; ça peut aller, puisque avec trois francs on mange convenablement, ou à peu près.

L'homme valide qui travaille dix heures et demie par jour, avec le rendement maximum, touche la ration journalière suivante : 750 grammes de pain, 125 grammes de légumes et, à chaque repas, 50 centilitres de bouillon chaud.

Deux fois par semaine, le jeudi et le

dimanche, 80 grammes de bœuf viennent compléter le menu. Cette viande est également accordée aux légalés, et c'est, pour le malheureux jour de gala : bouillon gras et bidoche.

Après la soupe du matin, promenade d'une demi-heure.

Pierrot rentre dans le rang.

La file des condamnés, toujours cadencé, tourne en rond dans les corridors. La rentrée à l'atelier s'effectue de la manière que le matin.

Le gardien procède à son troisième appel.

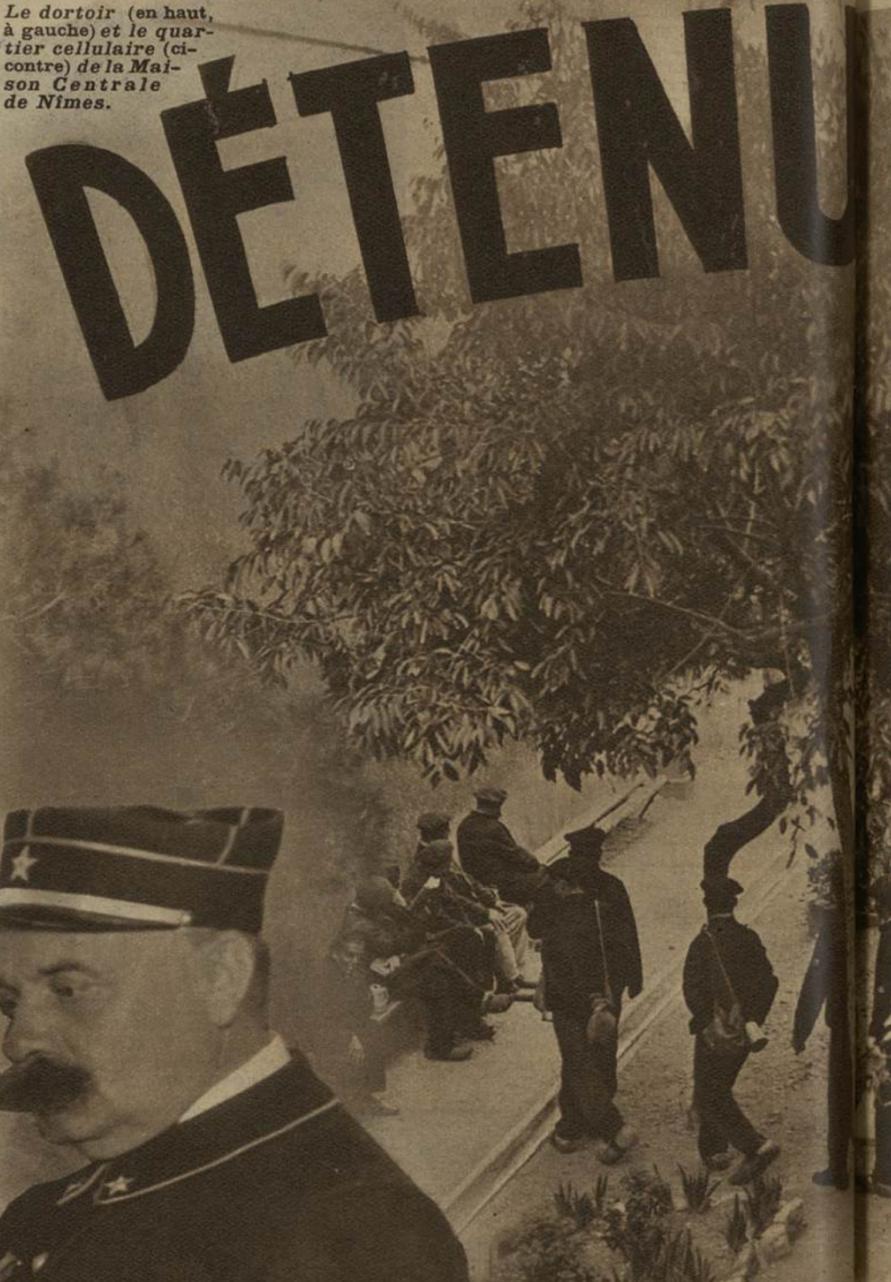
— Soixante dix-sept. Manque deux camarades sont restés « accrochés » au prétoire et deux autres sont en retard au quartier, pour bataille.

C'est dans les cours, pendant les heures de repos, que se font la plupart des combats. Les biftons sont expédiés ou remis aux destinataires; les combinaisons sont mises de vive voix dans les W.-C. de l'atelier ou par signes sur les rangs.

C'est un moment, somme toute, agréable, bienfaisant, puisqu'on respire de l'air et que les muscles atrophiés se détendent.

Chaque homme, à l'atelier, est derrière

Le dortoir (en haut, à gauche) et le quartier cellulaire (ci-contre) de la Maison Centrale de Nîmes.



La file des condamnés, toujours au pas cadencé, tourne en rond dans les corridors pendant la promenade que s'échafaudent tous les jours.

chaise, et la deuxième partie de la journée commence.

Le « gourbi », qui comprend quatre Algériens, a rempli une musette de deux ou trois saucissons, autant de figes, un chocolat et quelques figes, et, dans dix minutes, crie : « Ça va ! » Mais il faut manger sans se faire « ser », et c'est assez scabreux. Que les éthérées et délicates me pardonnent, c'est aux cabinets que je vais trouver la musette que Jean-le-Corse y a déposée. Je ne sent pas précisément le « N° 5 » de Pierrot, mais Pierrot est devenu maintenant cuirassé contre tout, même contre les fums violents.

Alors, le pantalon tombé, les jambes tées sur la tinette, dans la position que nous connaissons tous depuis le père Adam, vicomte d'Harcourt mange avec délice que Brillat-Savarin et Curnonski eux-mêmes eussent mangé avec joie dans les mêmes circonstances de temps et de lieu.

Il ne faut pas rester trop longtemps dans les cabinets pour ne pas attirer l'attention de monsieur le « gaffe », et quoique mon mac criât fort, tout en se réjouissant de mes introductions violentes et intempestives, je vidai ma musette en moins de cinq minutes, record de vitesse gastronomique et prix mondial pour la mastication et la déglutition.

Tu veux que je te traduise ça, ô vieux copain de la Chapelle, de Barbès, de Montmartre et autres lieux : « J'ai mangé »



C'est dur d'entendre, dans son dos, le bruit des mâchoires des autres détenus réunis au réfectoire lorsqu'on a faim et qu'on n'a, pour « becueter », qu'un peu de « boule » sèche que vous tend un gardien.

... dégoûter toute la cantine du gour-  
 ... ta santé, Monsieur le directeur.  
 Un quart d'eau après ce repas, et la pre-  
 mière journée de pain sec est morte.  
 Les autres copains au « jeton » ont dû  
 faire comme moi, car les uns et les autres,  
 moins d'être des charognards, sont assis-  
 mes par leur « gourbi ».  
 Pour les futurs détenus, j'indique — ils  
 feront leur profit — que tous les charo-  
 gnards, sans exception, dont nous verrons  
 quelques exemplaires tout à l'heure, n'ont  
 pas droit à l'assistage; au pain sec ou sortant  
 du quartier cellulaire, personne ne leur  
 donne une goutte d'eau, et c'est justice.  
 Le charognard est celui qui, à la faveur  
 d'un emploi au service général, à l'atelier  
 ou à la comptabilité, raconte au « gaffe »  
 qui se passe dans les ateliers du dortoir.  
 On a beau casser la gueule à quelques-uns,  
 on a beau les laisser en quarantaine, objets  
 au mépris de tous, cette race n'en continue  
 pas moins à pulluler.  
 Les plus grands salauds de cette vermine  
 sont les prévôts du dortoir et le prévôt du  
 quartier cellulaire.



La salle de discipline où les punis peuvent souffler quelques minutes après avoir fait la pelote durant des heures.

Le prévôt du dortoir est un détenu de droit commun purgeant sa peine comme tout le monde. On le choisit généralement parmi les paysans et, quelquefois, parmi les vieux récidivistes, anciens hommes devenus « hommelottes » sur leurs vieux jours.

Ils sont cinq par dortoir. Le coucher durant onze heures, chacun d'eux prend la garde un peu plus de deux heures. Il faut reconnaître, puisque j'ai pris à tâche de dire toute la vérité, que les dortoirs, dans les maisons centrales, sont conçus de mains de maître.

Représentez-vous quatre rangées de petites cellules séparées par des couloirs qui permettent aux gardiens de circuler. Chaque cellule forme un logis séparé, grillé à hauteur d'homme, avec une porte qui se ferme automatiquement. Les lits sont en fer, les matelas en laine; deux ou trois couvertures, suivant la saison, et un pot de chambre sont à votre disposition. Le point délicat, et que réprouvait déjà André Chénier à l'époque des géants de la révolution, c'est l'horrible vidange du matin, à laquelle est tenu chaque homme qui doit vider et nettoyer son pot dans un baquet commun.

Cette organisation, vraiment exemplaire, supprime les dépravations trop connues des nuits en commun, et permet aux prévôts une surveillance efficace. Qu'un homme essaye d'en griller une et qu'un prévôt le « chope », un coup de sonnette appelle le corps de garde et le type est descendu en fanfare.

Deux gardiens, dans le haut de l'escalier, deux au milieu et deux en bas, frappent à coups de clé et à tour de bras le pauvre diable qu'on descend en chemise et en caleçon.

Jamais je n'oublierai les détails d'un tableau encore présent à ma mémoire : un gardien athlétique du nom de Humbert, montant sur le ventre d'un petit Italien de vingt ans qu'il avait couché dans le couloir, et dansant sur ce jeune corps qui hurlait. Cela se passait en face de ma cellule; il me semblait revoir un bédouin des montagnes de l'Aurès, où je suis né, faisant sa lessive avec les pieds, dans un oued de Batna. Chaque mouvement, chaque cri, chaque coup est resté dans mon crâne; il me semble que l'aiguille d'un sismographe a enregistré sur le disque de mon cerveau la ligne de ces événements.

Le lavage dure dix minutes et, comme il n'y a que huit robinets, les hommes se rendent aux lavabos huit par huit.



Je ne répéterai jamais assez : — Prenez garde ! Près du droit de l'homme, il y a le droit de l'âme qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas écraser.

Croire à l'amendement du détenu par la multiplication des tortures, cela semble étrange.

En France, la justice est modérée, la loi est relativement douce, mais l'application en est confiée à des hommes ignorants et méchants dont toute la vie s'est passée entre les quatre murs d'une prison: d'où malentendu.

Veut-elle avoir un criminel de plus ? La société le jette dans le creuset qui a nom Nîmes ou Poissy, Loos, Melun...

Avant d'expliquer les raisons qui m'ont poussé à m'accuser de l'assassinat de Philippe Daudet, je citerai ces mots de Victor Hugo:

*L'indigestion du mal et de l'injustice  
 Met toujours l'homme en appétit du pire.*

Dans chaque dortoir, vers le mur du fond, se trouvent des témoins de ronde, petits cercles en métal munis d'un axe, sur lesquels les gardiens de service viennent appliquer leur petite pendule enregistreuse.

Il y a quatre rondes dans la nuit.

Dès que la porte du dortoir s'ouvre, le prévôt de garde se précipite au-devant du gardien et crie très haut:

— Rien de nouveau, chef!

Pendant mon séjour à Nîmes, qui a duré huit mois en tout, j'ai tiré exactement 122 jours de cellule ou de cachot.

Me proposant de décrire les cellules, les cachots et la salle de discipline de Poissy, je me bornerai à affirmer ici que c'est pour fuir les mauvais traitements subis à Nîmes qu'un jour, tirant « trente de cellule » que je n'avais pas mérité, j'écrivis au Procureur général de Paris pour m'accuser de l'assassinat de Philippe Daudet.

Infortuné enfant, que je n'ai jamais vu, je demande pardon à ton âme si je me suis emparé de ton nom pour quitter l'Enfer du Gard...

(A suivre.)

P.-E. ACHOUR.

63-04



cadencé, tourne en rond dans la cour, et c'est pendant cette brève et monotone les combines et que les nouvelles sont transmises par signes sur les rangs.

Il faut tout de même que j'en mette un coup si je veux faire mes trois chaises, car le brave Molinier m'a tâché à 10,50.

Voyant que je m'essierai pour terminer ma seconde chaise, et il est déjà quatre heures, mon voisin, Ahmed, me dit :

— Pourquoi ti faire la bile, mon zami ; quand ti fini pain sec ti me donne un saucisson, je ti file une chaise.

— Ça va, Ahmed : marché conclu, envoie la came.

Une chaise finie m'arrive par l'opération du Saint-Esprit: enfoncé, monsieur Molinier, tu ne m'enverras pas au prétoire pour défaut de tâche.

Les heures égrènent lentement leur chapelet de plomb, les aiguilles tournent quand même.

L'ordre tant attendu est enfin donné :

— Nettoyez vos places ! crie le « gaffe ».

Et, dans la salle, où régnait le silence, succède un bruit confus de chaises qu'on déplace, de balais-avortons qu'on agite et de petits bavardages qu'on peut se permettre au milieu de ce brouhaha.

Les déchets de bauze, de sarette et de paille sont amenés au milieu du couloir qui sépare les deux rangées de détenus. Chacun des hommes ayant balayé sa place, les ordures sont entassées comme dans une rue, à droite et à gauche. L'administration n'a pas encore acheté d'aspirateurs, — mais on m'assure que le Conseil des ministres, par ailleurs accablé de graves questions finan-

cières et diplomatiques, finira par s'en occuper —; c'est le balayeur-détenu, un prévôt « charognard », qui est chargé de drainer, à l'aide d'un balai géant, ce monceau de déchets vers les tas de bourrages. Le bourrage, comme chacun sait, formé de résidus de paille, de bauze et de sarette, sert à garnir les chaises par le dessous.

Un rapide lavage des mains, comme le matin, et, sur un nouvel ordre, nous sommes de nouveau sur les rangs.

— Soixante dix-sept. Manque personne!... C'est le quatrième appel.

Le clairon a sonné la soupe; au pas cadencé toujours, des différents ateliers les hommes se rendent au réfectoire. Même séance qu'à la soupe du matin, avec cette différence cependant que, le matin, il y avait quelques légumes et que, le soir, c'est un brouet d'eau claire.

L'homme a turbiné toute la journée. Il n'a pas d'argent pour la cantine; tant pis pour lui ! Cinquante centilitres d'eau récompenseront ses efforts de l'après-midi.

#### Le dortoir.

Un avant-dernier coup de clairon, à sept heures moins le quart, appelle les prévôts des dortoirs. Ces derniers doivent se rendre avant les autres pour surveiller l'entrée au bercail. Un prévôt? C'est un lièvre-chien qui parle. Comme le lièvre, il est froussard; comme le chien, il flaire et dé- piste.

# FATS DIVERS

## Le cabaret rouge



Cyrille Vandemeulebroucke sortit en chancelant du café « La Fleur des Champs » (à gauche) et, traversant la route, alla s'affaler sur un tas de graviers.

Courtrai (de notre correspondant particulier.)

Sur la route de Dottignies à Herseaux, les trois petits Schenkels s'interrompirent de jouer aux billes en entendant une détonation : « Tiens, on tire les pétards pour une noce! On va voir les mariés ».



La jeune Vanoosthuysse aurait été menacée.

A hauteur du cabaret « La Fleur des Champs », leur course fut brisée : devant eux, sur la route, un homme se tenait debout; à la porte du cabaret, une femme, revolver au poing, porta l'arme à ses yeux et, coup sur coup, trois flammes jaillirent. L'homme, comme cinglé, chancelait à chaque fois, et, les jambes molles, traversait la route; il s'affala sur un tas de graviers, l'inondant de son sang.

Les enfants, terrifiés, fuirent, hurlant d'horreur.

\*\*\*

Devant le cadavre roidi, tous les habitants, rapidement rassemblés, discutent.

La veuve Léonie Vanoosthuysse, avait épousé Vinckier en 1926. Ils exploitaient le cabaret « La Fleur des Champs », dont les maigres bénéfices nourrissaient difficilement le couple, le garçonnet et une jeune fille de 16 ans, issue du premier mariage et dont le charme trouble plaisait à certains clients.

C'est là que Cyrille Vandemeulebroucke logeait. Lui aussi était en rupture de mariage depuis le 18 janvier 1931.

C'est à cette époque qu'il toucha 59.042 fr. d'une compagnie d'assurances. Il remit 19.000 fr. à sa femme, acheta une moto et abandonna son foyer. Il échoua à « La Fleur des Champs ». Les tenanciers, heureux d'une telle aubaine accueillirent à bras ouverts un client si fortuné. Ce fut la belle vie : Cyrille emmenait la patronne en promenade sur sa moto, lui offrait des toilettes.

La belle vie dura aussi longtemps que l'argent. Des disputes, de plus en plus fréquentes, s'élevèrent ensuite. Puis ce fut le crime.

Léonie Vinckier prétend que Vandemeulebroucke était entré chez eux en brisant un carreau et en agitant un couteau dont il menaçait la fille de la cabaretière, qui prit la fuite, poursuivie par la brute. C'est alors que, affolée, Léonie Vinckier avait tiré...

Mais l'enquête fit litige de ce système de défense. Léonie Vinckier, déjà, avait tiré des coups de feu contre son mari;



Léonie Vinckier était querelleuse et violente.

c'était une femme qui ne craignait pas les coups durs. L'autopsie et enfin la déposition des petits Schenkels achevèrent de l'accabler.

Puis, un autre témoin précisa la scène: un voisin, M. Geldhof, s'était approché du café, attiré par le tumulte de la discussion; il en rapporta les péripéties : il vit sortir Vandemeulebroucke du bistrot, remarqua que sa démarche était

mal assurée et que l'homme allait trébucher. Peut-être, à ce moment, était-il déjà atteint d'une balle, car il avait l'allure d'un homme blessé, avec ses deux bras pendants le long du corps. A peine Geldhof avait-il eu le temps de noter ces détails, qu'un coup de feu partit de la porte du café; plusieurs coups suivirent encore, alors que l'homme se trouvait sur le pavé. Il tomba, les genoux sur le gravier, fit un dernier effort et alla heurter de la tête la bordure du fossé.

Mais la meurtrière nie toujours; elle a été écrouée à Courtrai.

Deux descentes du Parquet, une reconstitution du drame, quatorze témoins interrogés n'ont pu forcer son obstination ni éclairer complètement ce drame.

\*\*\*

Maintenant, à la veillée, dans les fermes ou les cabarets, laissant quelques instants les cartes grasses, on interrompt les parties de « bien ». Chacun soutient sa thèse. Léonie a-t-elle voulu défendre sa fille ou bien se débarrasser d'un amant ruiné qui ne l'intéressait plus? Drame de l'amour maternel ou de la cupidité? Nul ne peut le dire.

Seulement, là-bas, sur la route d'Herseaux, un cabaret, qu'on évite maintenant, semble dormir.

Près de l'âtre, tandis qu'une jeune fille, presque une enfant, l'œil perdu, caresse machinalement un loup d'Alsace, un petit garçon interrompt ses jeux : « Dis, c'est bien long ce voyage de maman; elle ne va pas encore rentrer ce soir ? »

F. D.



Léonie et Vinckier exploitaient une petite auberge, « La Fleur des Champs ». Un gendarme belge examine l'arme dont se servit la criminelle.



"Pour ma part, j'ai vu de grosses difficultés s'aplanir dans mes affaires et tourner à mon avantage..."

M. POUGET, Industriel  
33, rue Beaurepaire, Paris.

"Voilà une attestation prise au hasard parmi celles qui m'arrivent chaque jour par milliers du monde entier".

à TOUS et à TOUTES j'offre

L'ARBRE QUI NE MEURT JAMAIS

LE BOIS-SACRÉ DE L'INDE

qui vous apportera CHANCE - SUCCÈS - BONHEUR

Placé sous l'influx astral, le Bois-Sacré conserve sa vitalité végétative; il est offert monté sur un bijou or ou argent garanti par l'Etat. Bijou personnel livré avec certificat d'origine. Il ne faut pas assimiler le BOIS SACRÉ aux nombreux fétiches nés des caprices de la mode, ne pas confondre avec aucun autre talisman ou bijou quelconque. Plusieurs fois millénaire, ses propriétés s'expliquent aujourd'hui par les données de la science officielle et son pouvoir occulte en fait le dispensateur des biens universels.

GRATUITEMENT, sous condition de joindre, collé sur la demande, le bon ci-dessus, vous recevrez, par envoi discret, la jolie documentation détaillée et illustrée par la photographie, sur toutes les applications du Bois-Sacré, sur les bijoux.

Joindre 1 fr. 50 en timbres pour frais de correspondance. Étranger 3 francs en mandat. Écrivez sans tarder au Prof. VABRE HYSTA, Service D... 14, Rue Centrale, Lyon

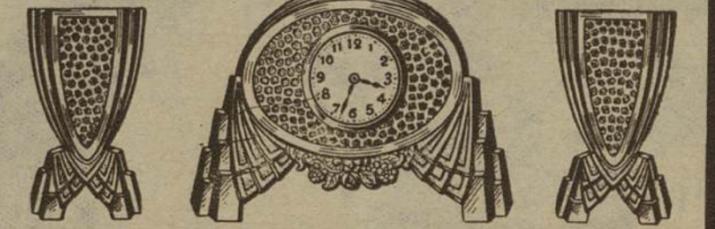
BON  
GRATUIT  
SERVICE  
D (BIJOU)

## PRIME A NOS LECTEURS Fendant 15 jours seulement



Une pendulette Louis XVI, en véritable bronzine, chef-d'œuvre de l'horlogerie française, mouvement garanti 3 ans, est cédée avec ses 2 vases formant une garniture de cheminée complète, aux lecteurs de ce journal au prix exceptionnel de ...

39 fr.



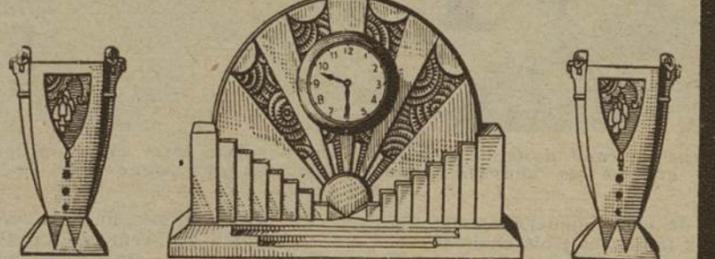
Garniture de cheminée de salon, véritable bronzine, mouvement garanti 3 ans, style moderne, modèle réservé, cédée complète, aux lecteurs de ce journal, au prix exceptionnel de ...

49 fr.



Garniture de cheminée moderne, en VERITABLE MARBRE NATUREL, modèle déposé, style art nouveau, conçue spécialement pour la chambre à coucher, cédée, aux lecteurs de ce journal, au prix exceptionnel de ...

59 fr.



Une garniture de cheminée de salon complète, modèle spécial réservé « Blanc Argent », pouvant rivaliser comme élégance et fabrication avec les plus beaux modèles, est cédée à nos lecteurs au prix exceptionnel de ...

69 fr.

IL N'EST ACCORDE QU'UNE SEULE PRIME PAR LECTEUR AVEC INTERDICTION D'UTILISER CETTE PRIME POUR EN FAIRE DU COMMERCE

AUCUN PAIEMENT D'AVANCE

Tout est payable à la réception et après complète satisfaction. Découpez ce bon et adressez-le aujourd'hui même avec votre commande et en indiquant la gare destinataire à LA PROPAGANDE DES GRANDES MARQUES, (rayon Pendules), 51, rue du Rocher, PARIS (8<sup>e</sup>)

734

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

C'est à l'Ecole Spéciale d'Administration seule 28, Bd des Invalides, Paris-7<sup>e</sup> que l'on a volume gratuit, 128 pages, documentation complète, France, Colonies, Carrières

## DE L'ETAT

### MONTRE Heures Sautantes

Dernière Nouveauté  
Ni verre - Ni Aiguilles  
Les arrêts complètement supprimés  
LECTURE FACILE  
En nickel chromé anti-magnétique, 15 f.  
Qualité extra soignée - 19 f.  
Garanti 10 ans Envoi cont. Remboursé  
Exigez la marque "KAPLUS"  
Spécialité d'Heures Sautantes  
Méfiez-vous des imitations et des pacotilles



USINE D'HORLOGERIE KAPLUS 0. 28 RUE DE RIVOLI PARIS, Métro St-Paul

100 fr. le mille, adresses à copier p. enveloppes, travail assuré partout. Manuf. Vulcan, 2, Lyon.



### VENTE RECLAME

MONTRE et chaîne, ou bracelet de précision, pour homme et dame, remontoir marchant 36 heures. Même prix: Bracelet homme ou dame, lumineux au choix. Garanti 6 ans sur bulletin spécial. Env. cont. remb.  
Horlogerie D. P. ERVICT, rue Amelot, Paris

7 fr.

### AVIS

Le Détective ASHELBE reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX<sup>e</sup>) - Trinité 85-18

# LA DERNIÈRE

Tours (de notre correspondant particulier).

La chasse durait depuis huit jours. Depuis huit jours, l'homme tenait en échec les dix brigades de gendarmerie appliquées à le traquer. Et cela, dans quelques centaines d'hectares de bois, de taillis, de futaies avec, sous les petits charmes, des terriers de garennes et des nichées de faisans apeurés. Un nouveau maquis ? Oui, et au centre de la Touraine, à Neuville, près de Châteaurenault, paisible petite commune à l'âme sereine.

L'affaire avait commencé ainsi : Ulysse Hervé était un brave homme de 69 ans. Son frère, cultivateur à Authon, sa sœur, tenancière d'un petit café à Port-Boulet, étaient tous deux très honorablement connus dans la région. Ulysse Hervé cultivait, lui, à ses heures perdues, un petit carré de terre situé près de la ferme des « Terres Fortes ». Mais les heures qu'il ne perdait certes pas il les employait à braconner dans la forêt voisine dont il connaissait les moindres recoins.

Un soir, une ferme brûla. Elle était habitée par les époux Lasneau. La femme accusa le vieux braconnier d'avoir mis le feu chez elle. Les gendarmes vinrent le chercher, l'emmenèrent presque de force, l'interrogèrent longuement, puis le relâchèrent, faute de preuves.

Lui, furieux de l'outrage, prit son fusil comme de coutume, mais, au lieu d'aller battre les taillis, vint trouver Mme Lasneau et, sans mot dire, épaulant son arme, tira. Puis, en hâte, il s'enfuit dans la forêt, tandis que sa victime, âgée de 48 ans, rendait le dernier soupir dans les bras de son fils. C'était le vendredi 21 octobre.

Quelques minutes plus tard, la chasse à l'homme commençait. Ce fut d'abord la gendarmerie de Châteaurenault qui, sous les ordres de l'adjudant Martineau, fouilla la forêt. Puis, comme les heures passaient sans que le meurtrier pût être rejoint, neuf autres brigades vinrent à la rescousse et entrèrent en action. Et jusqu'au jour, sous une nuit sans étoile et sans lune, cinquante gendarmes, la carabine au poing, fouillèrent vainement les taillis.

Le jour se leva. La chasse à l'homme s'organisa. Des équipes furent constituées avec des itinéraires précis à suivre et un même mot d'ordre :

— S'il résiste, tirez !

Mais la nuit tomba encore, plus lourde d'angoisse. A coup sûr, le vieil homme devenu bandit se souvenait qu'il était braconnier, fils de cette forêt qui serait son linceul ou son dernier abri avant la prison. Il en utilisait les moindres replis et se dissimulait dans les boyaux obscurs formés par les fossés taris couverts de ronces. Et furtivement, avec des ruses infinies, il revenait chez lui, brisait un carreau pour ouvrir la fenêtre de la cuisine, se restaurait, buvait un dernier coup de vin du terroir, changeait de veston et, à l'aurore, regagnait la forêt.

Une telle audace exaspérait les gendarmes auxquels s'étaient joints les inspecteurs de la brigade mobile d'Orléans. Il fallait l'avoir, « mort ou vif ».

— Mort ?

Oui, puisqu'un gendarme qui avait cru l'apercevoir avait tiré. Mais il n'y avait rien que l'ombre d'un petit châtaignier dont la brise nocturne faisait trembler les feuilles.

Sous les ordres d'un lieutenant et de l'adjudant Martineau (en bas, à droite), ce fut, toute la nuit, un siège en règle autour de la grange où s'était réfugié Hervé.



— Vivant ?

Oui, puisqu'un gendarme surgissant d'un bosquet s'était rué sur une silhouette vague en criant : « Je le tiens ». Et, quand la silhouette et le gendarme se relevèrent, il y avait deux gendarmes.

Hallucination. Obsession. Enervement. Et toujours les fusils braqués... Qu'importe ! Ulysse Hervé, bravant les chasseurs d'homme, revenait encore chez lui, la nuit, et à travers la porte, criait à son fils apeuré, qui n'osait lui ouvrir :

— Je viens te dire adieu... Je mérite les galères.

Et, sur une feuille de carnet qu'il avait glissée sous la porte, le fils lisait la liste des débiteurs de son père, d'une part, la liste de ses créanciers, d'autre part, avec cette phrase laconique : « Ils s'arrangeront ensemble ».

Trois fois encore, le lendemain, on aperçut l'insaisissable braconnier. Une alerte, cependant, fut chaude. La fille du meurtrier longeait une route bordant la forêt lorsqu'elle vit apparaître son père, hagard, le fusil braqué :



Mme Lasneau, la première victime de Hervé. Le Parquet enquêtant devant la ferme des « Terres-Fortes ». Un des gendarmes qui abattirent Hervé.



Une brigade part en renfort dans la plaine.

Le vieux braco Ulysse Hervé finit comme un réfractaire.

Criblé de projectiles, le meurtrier de Mme Lasneau et de l'adjudant Pellevoisin s'écroula (à gauche).

— Ne tire pas, s'écria-t-elle, c'est moi, ta fille !

Le canon du fusil s'abaissa. L'homme allait s'avancer vers sa fille pour l'embrasser. Mais brusquement, d'un taillis, quelqu'un surgit, le toucha presque. Le braconnier fit un bond et disparut. Vainement, on cerna l'endroit. Le cercle des fusils se resserra. On ne trouva pas même une trace.

Et Ulysse Hervé, cette huitième nuit, renversant les prévisions les plus logiques, revint encore chez lui. Mais les gendarmes dissimulés dans l'ombre le guettaient. C'est le gendarme Quenard qui, le premier, l'aperçut, s'avançant à pas de loup, le fusil braqué, prêt à tirer. Mais Hervé, comme s'il avait flairé le guet-apens, s'arrêta, épaula. Déjà, deux gendarmes avaient tiré. Hervé poussa un cri. On le crut blessé. On se rua vers lui. Mais, soudain, on vit une ombre bondissante, le long d'une haie. C'était Hervé qui s'enfuyait dans la nuit une fois de plus complice.

Pourtant, sa trace, cette fois, ne devait plus se perdre. On put établir que le fuyard avait passé près de la propriété de M. Foreau, à Authon. Puis, la piste jalonnée par les gendarmes aux aguets put être suivie

jusqu'au Château-Vert, où l'on ne tarda pas à découvrir qu'Ulysse Hervé s'était réfugié dans une ferme délabrée.

Le capitaine Michelet demanda des renforts et décida de commencer, sans tarder, le siège de la bicoque. Un cordon de vieillards fut disposé autour du bâtiment, puis, suivi des adjudants Pellevoisin et Martineau, l'officier, revolver au poing, s'engagea dans le repaire. Il faisait sombre. Ils allumèrent une lampe. Un coup de feu partit aussitôt. Atteint en pleine tête, l'adjudant Pellevoisin s'écroula. Légèrement éraflés par la décharge, le capitaine et l'adjudant Martineau battirent en retraite en longeant les murs. Protégés par un feu de salve, des gendarmes s'approchèrent en rampant pour retirer le corps inanimé de l'adjudant. Le blessé avait cessé de vivre...

Alors, comme la nuit tombait, le siège s'organisa. Toutes les gendarmeries des environs avaient dépêché, en renforts, leurs hommes disponibles. A vingt mètres à la ronde, des guetteurs attendaient et veillaient. Des projecteurs, installés dans un champ voisin, éclairaient d'une grande lueur la grange tragique. Soudain, on entendit un coup de feu, suivi d'un cri. Hervé s'était-il suicidé ? Les gendarmes tirèrent à leur tour. « Ne me tuez pas ! » cria Hervé. Le bandit, qui avait eu recours à une ruse pour faire croire à sa mort, était toujours là. Mais, par prudence, on se résigna à attendre le jour.

Et l'aube se leva sur la campagne paisible. Il fallait en finir. Vers six heures moins dix, un groupe de gendarmes se rapprocha de la grange et amoncela des bottes de paille autour d'elle.

— Hervé, vous aurez la vie sauve si vous vous rendez dans dix minutes ; sinon, vous serez brûlé vif.

Le vieux répondit par des hurlements, réclamant sa grâce. Devant les cris de l'assiégé, les gendarmes essayèrent une dernière tentative de conciliation.

— Lancez votre fusil par les fenêtres de la grange et sortez en levant les mains. Nous vous promettons que nous ne vous ferons pas de mal.

Le bandit fit semblant de s'exécuter, mais, au lieu de son fusil, lança un morceau de bois. Puis, comme le lieutenant de gendarmerie Delpuiche s'approchait, Hervé se mit à tirer. Ce fut sa dernière cartouche. Dernier réflexe du vieux braco devenu un réfractaire et décidé à faire payer chèrement sa vie, jusqu'au bout. Mais la balle, cette fois, n'atteignit pas son but. L'officier eut le temps de se rejeter en arrière. Et les gendarmes qui se trouvaient à ses côtés épaulèrent d'un seul geste leurs mousquetons. Une salve de coups de feu. Criblé de projectiles, le meurtrier de Mme Lasneau et de l'adjudant Pellevoisin s'écroula. Une balle lui avait tranché la carotide.

Deux jours avant, la folie meurtrière du vieux braco avait fait une autre victime : sa fille, Mme Vignon, qui, torturée par l'émotion et le chagrin, s'était affaïssée, mortellement frappée de congestion cérébrale, au milieu des siens.

Et ce fut à nouveau, dans la petite commune de Neuville, un long cortège qui s'achemina vers le cimetière dont les croix alignées dominent la forêt où, pendant huit jours, l'homme traqué, seul contre tous, défia les fusils qui le cernaient.

André LEROY.

# CARTOUCHE



La femme légitime de Casas travaillait dans une maison ... Et c'est dans un hôtel proche, sur le même boulevard, que accueillante et discrète du boulevard de la Villette... le couple passa la nuit, l'avant-veille du crime.

# LA "TERREUR"

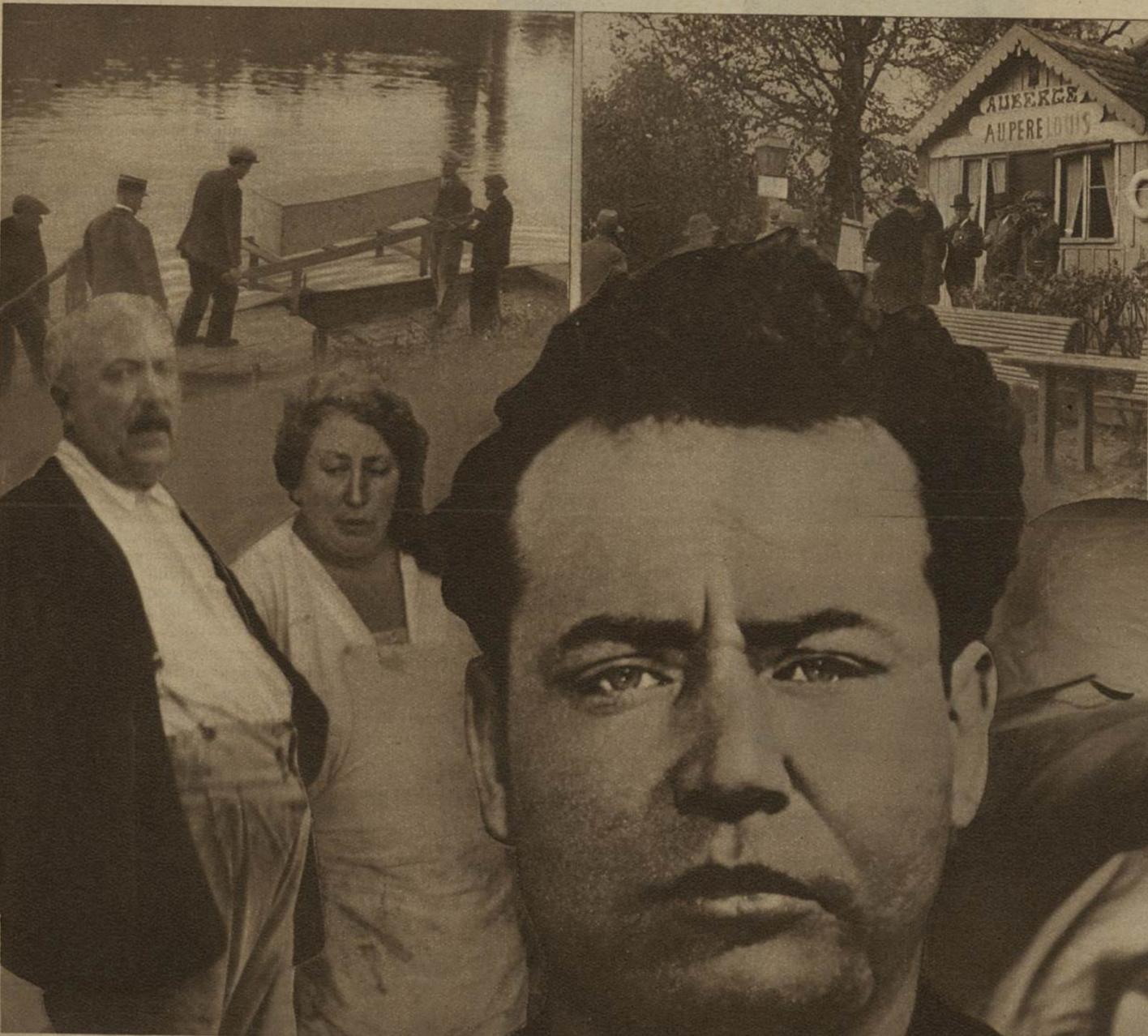


Jo aimait se "mettre au vert" au bord de ces rives harmonieuses

Le Balafre va traverser le fleuve dans le cercueil où l'ont couché cinq balles ennemies.

# EXÉCUTÉE

Il était déjà venu passer une partie de l'été à l'auberge du Père Louis dans l'île Peygrand.



Je connaissais la nouvelle depuis le matin quand j'entrai dans le bar du Barbès. Mais les dernières éditions des journaux du soir n'avaient pas encore paru. Et j'étais à la fois à la fois sûr et inquiet dans leur fraîcheur, les premières réactions provoquées par la mort dramatique et ténébreuse de Jo le Balafre.

Je n'attendis pas longtemps. Un individu que je connaissais pour être un familier de l'endroit, entra et tendit un journal à un autre gentleman en casquette, accoudé au comptoir.

Il y eut un moment de silence. Les hommes lisaient avidement l'article qui venait de leur être signalé. Quand ils eurent fini, ils eurent le même hochement de ce même rictus de ceux qui ne veulent pas laisser percer leur surprise. Puis, en mesurant la vie est faite de risque, de hardiesse et de ruse, ils reprirent un regard dur, lointain et secret.

— Alors, ça ne vous dit rien ? fit le premier, impatient, en replaçant le journal dans la poche de son trench-coat.

— Tu parles comme si on ne connaissait pas Jo. Seulement, si tu veux notre idée n'est pas surprise. Il a assez cherché à venir de lui arriver. A toujours provoqué à toujours jouer de la lame et du pétard, trouve toujours plus mariolle que son comme Jo, on finit par avaler son acte de naissance. Le coup est régulier.

— C'est entendu. Mais, tout de même, descendre un bonhomme dans une cabane des bords de la Seine, c'est pas ce qu'il y a de plus correct. Lui, Jo, quand il en venait à quelqu'un, c'était sur le trottoir, en plein Paris, qu'il s'expliquait. Souviens-toi Pierrot, de Milo et de bien d'autres, pas à André qui allait les chercher, en plein rond-point de la Villette.

— D'accord. — Rappelle-toi, par exemple, comment qu'il a piqué Milo, au mois de février. Il lui a fait deux coups de lame dans le ventre. Au deuxième coup de couteau, Milo eut la force de pousser Jo rouler à terre. Mais l'autre se leva et continua à jouer du couteau. Soit à Lariboisière, Milo s'en tira miraculeusement au bout de huit jours, refusa de porter plainte et de livrer le nom de son agresseur. Rappelle-toi aussi Pierrot Doucet que poursuivit à coups de revolver. Rappelle-toi Lucien...

— Mais, à ton avis, le coup d'André viendrait de qui ?

Les voix se firent plus sourdes. Les hommes se rapprochèrent et je ne pus entendre la suite de leurs propos. Peu à peu, d'ailleurs, je ne m'étais pas tenu dans ce bar de marlous et de jeffs, frappes que pour y surprendre les premières réflexions qu'inspirait à ces messieurs la nouvelle de l'exécution d'un des plus doutables des leurs : Joseph Casas, terré de la Villette, assassiné la veille dans l'auberge des bords de la Seine.

« Règlement de comptes entre gens appartenant à un milieu peu recommandable », disaient les journaux. C'est la formule consacrée. Rarement, pourtant, elle ne se pliqua à un drame d'une telle violence et un décor si bien adapté aux circonstances.

Il est un usage dans le milieu des socialistes qui consiste à aller, vers la fin de la semaine, passer deux ou trois jours dans quelque guinguette de banlieue. L'hôte part le premier. Sa femme, sa « favorite », ou, mieux, sa « régulière » vient le rejoindre le samedi soir ou le dimanche. On ne pense pas toujours aux « affaires ». Il faut bien se détendre un peu. Aux lumières des bars, aux pistes cirées des musettes,

depuis des hôtels meublés, entre lesquels  
joue leur vie, les dévoyés de la capitale  
différent, pour quelques soirs, les tendres  
lingettes des bords de la Seine, avec leurs  
pompes à pétrole, leurs vieux phonos à pa-  
d'yeux roses et leur charme quasi-familial.  
La s'appelle dans le milieu « se mettre au  
travail ».

L'homme, dans le jour, descend sur les  
rives et goûte les joies calmes de la pêche  
à la ligne. La fille lit un vieux roman senti-  
mental. Le soir, ces messieurs se réunissent  
à jouer aux cartes. On danse parfois. On  
boit. Paisibles orgies qui se terminent le  
lendemain matin, quand le marlou donne à la  
maison l'ordre sans réplique de retourner à  
leurs occupations et d'y reprendre son « travail ». Il  
n'a pas à discuter. C'est ainsi.

— Si tu as bien travaillé, tu reviendras  
dimanche.

Jusqu'au jour...  
Car, sur les bords de la Marne comme sur  
ceux de la Seine, la dure loi du milieu, avec  
ses vengeances sans merci et ses règlements  
comptes sanglants, ne connaît pas de ré-  
pit. C'est, un soir, un cadavre de femme que  
l'on découvre, cousu dans un sac et glissant  
sur le fil de l'eau. C'est, une nuit, quatre coups  
de feu, des appels au secours, des râles...  
« Le coup est régulier », dit-on en guise  
d'épilogue.

■ ■ ■

L'homme qui pénétra ce soir-là à l'au-  
berge du Père Louis, au lieu-dit l'île Pey-  
rand, à Andrésy, n'était pas un inconnu.  
Lorsqu'il était descendu de la barque du  
passeur, les tenanciers de l'auberge avaient  
identifié dans ce tardif client un des vieux  
habitues de la maison : Joseph Casas, dit Jo  
le Balafré, ainsi surnommé en raison des  
deux énormes cicatrices qui creusaient son  
front et le bas de sa joue gauche. Il était  
venu passer là une partie de l'été. Puis, on  
ne l'avait revu qu'à des moments espacés.  
Il était le plus souvent accompagné ou rei-  
joint par une femme. Ni le « père Louis »,  
ni sa femme n'ignoraient la secrète exis-  
tence de leur client. Ils avaient évalué, une  
fois pour toutes, le risque d'accepter qu'un  
tel personnage fréquentât leur établisse-  
ment, en pensant que, de tous les hors-la-loi  
qui formaient le plus clair de leur clientèle,  
il était peut-être le plus chargé de condam-  
nations, mais non le moins correct et le  
moins poli.

— Un dur, mais un régulier.  
Et, de fait, sauf quand il avait bu plus  
qu'il ne convenait, Jo ne troublait guère la  
paix harmonieuse de ces rives. Peut-être  
publiait-il là ses desirs de vengeance et  
tous les risques qu'entraîne le métier de vi-  
vres des femmes.

Cependant, ce soir-là, il n'était pas com-  
me d'habitude.

Il semblait sombre, inquiet et répondait  
peine aux questions qu'on lui posait.

— Alors, Jo, un vieux pernod ?

— Non, fit l'homme, entre ses dents. Pas  
ce soir. Un byrrh-cassis.

— Ça ne vas donc pas ?

— Je suis un peu fatigué. J'ai apporté du  
linge. Je vais me reposer ici un long mo-  
ment.

On lui prépara sa chambre. Celle qu'il  
avait l'habitude d'occuper dans une petite  
baraque en planches, peinte en bleu et voi-  
sine de l'auberge. On lui alluma même un  
peu de feu, car il faisait froid et le vent  
commençait à souffler durement, ridant les  
eaux noires du fleuve.

Jo mangea rapidement, la tête dans son  
assiette, et alla se coucher. Il rencontra, che-  
min faisant, le père Baptiste, un vieil em-  
ployé de la maison, à qui il offrit une ciga-  
rette.

— Tiens ! grand-père, prends-la, c'est

peut-être la dernière que je t'offre.

Puis il referma vivement sur lui la porte  
de sa chambre.

Un ciel d'encre, lourd de pluie, pesait  
sur la campagne. A droite, de l'autre côté du  
bras de la Seine, on apercevait les lumières  
clignotantes d'Andrésy ; à gauche, celles  
d'Achères. Des trains passaient au loin avec  
des appels déchirants. Des portes claquaient  
et les chiens, dans des maisons perdues, lan-  
çaient vers l'ouragan qui grondait de longs  
aboïements, furieux et sinistres.

On ne s'attarda guère ce soir-là à l'au-  
berge du père Louis. La pluie, déjà, commen-  
çait à s'écraser contre les vitres. Et il faisait  
si sombre dehors qu'on ne voyait du fleuve  
que de vagues reflets mouillés et glacés.

— Allons nous coucher ! fit le patron.  
Il n'y avait plus, autour de son comptoir,  
qu'Yves le passeur, un pensionnaire, le me-  
nuisier Langevin et la femme du tenancier,  
qui fumait une cigarette. Tous se dispersè-  
rent. Les lumières s'éteignirent. Les rafales  
de pluie redoublèrent.

Une heure s'écoula quand, sur son lit, la  
femme du père Louis se dressa. Révait-  
elle ou était-ce le bruit des branches qui se  
cassaient sous le vent ? Et « Treize », le  
chien de l'auberge, qui aboyait et qui tirait  
sur sa chaîne !

— Louis, je crois qu'on vient de tirer des  
coups de revolver. Ecoute...

Le chien continuait à aboyer. L'ouragan  
faisait rage. Et pourtant, à travers le siffle-  
ment du vent, montaient des appels. Cela  
semblait venir de la baraque de la chambre  
de Jo.

Le père Louis se leva, donna l'alarme aux  
autres locataires. Tous accoururent. La flam-  
me de la lampe vacillait sous le vent, mais  
tout de suite, par la porte entr'ouverte, on  
aperçut Jo gisant en travers de son lit et  
qui râlait. Il était d'une extrême pâleur et  
il y avait, sur le sol, une petite flaque de  
sang.

Le père Louis se pencha :

— Jo ! qui t'a fait cela ?

Jo, dont les joues se creusaient déjà, mur-  
mura faiblement :

— Ma femme... ma femme...

On ne put en savoir plus long. Exprimaient-  
il le secret de sa mort ou la prière de son  
agonie. Lorsqu'un médecin d'Andrésy accou-  
rut à son chevet, Jo le Balafré avait rendu  
le dernier soupir.

L'enquête, commencée pendant la nuit,  
par les gendarmes de Conflans-Sainte-Hono-  
rine, se poursuivit le lendemain, à l'arrivée  
des inspecteurs de la 1<sup>re</sup> brigade mobile, du  
Parquet et du médecin légiste.

Les coups de feu avaient été tirés de bas  
en haut. Une balle dans la cuisse gauche,  
trois dans l'abdomen, une cinquième dans le  
flanc et qui, perforant le foie, avait été  
mortelle. On en voyait encore les traces,  
cinq petits trous roussâtres, sur le corps de  
la victime. Et l'on voyait aussi, parmi d'au-  
tres tatouages, une étoile du bonheur dessi-  
née à l'encre bleue sur le bras droit.

Rien, pourtant, n'avait été dérangé dans  
la chambre. Correctement tendu sur un  
porte-manteau, le costume clair de Jo pen-  
dait encore à la place où il l'avait accroché  
la veille. Sur la table de nuit, un livre, qu'il  
avait entamé avant de s'endormir, était resté  
entr'ouvert : *la Géologie*, de Paul Bourget. On  
trouva dans la valise d'autres ouvrages, des  
fascicules dépareillés des *Mystères du Ba-  
gne*, puis quelques cartouches rangées dans  
une boîte d'allumettes. Mais, chose étrange,  
et presque incroyable pour cet homme ha-  
bitué aux périls d'une vie soumise aux lois  
de la violence : aucune arme, ni dans son  
bagage, ni dans ses vêtements, ni sous son  
oreiller.

Jo le Balafré, authentique terreur de la Vil-

En bas, de gauche à  
droite : le père Louis,  
sa femme, Casas  
et son cadavre.

C'est en plein rond-  
point de la Villette  
(à droite) que Jo ré-  
glait ses comptes.

lette, ne sortant de la maison de correction,  
où il avait été enfermé jusqu'à sa majorité,  
que pour retourner en prison, soit pour vol  
et vagabondage, soit pour coups et blessures  
à agents, Jo, qui ne sortait qu'armé de deux  
revolvers ou d'un couteau, avait été exécuté,  
en pleine nuit, dans une chambre d'auberge,  
par surprise et désarmé.

■ ■ ■

Les enquêteurs de la brigade mobile ne  
s'attardèrent pas à Andrésy. A peine eurent-  
ils recueilli le témoignage de voisins assurant  
qu'une auto avait stationné, vers 21 heures,  
la nuit du crime, tous feux éteints, à la  
Croix d'Achères, qu'ils reprirent la route de  
Paris, pour y fouiller la jungle dont le fauve,  
traqué, s'était un soir échappé.

La nouvelle de la fin de Jo le Balafré cou-  
rait de bar en bar, du faubourg Saint-Denis  
au Barbès, dans ce milieu — le vrai, peut-on  
dire, qui ait vraiment conservé ses pures  
traditions — et qui tient une place intermé-  
diaire entre celui de Montmartre, qui fré-  
quente les cercles, les boîtes de nuit et les  
hippodromes, et celui de la zone : chandails,  
casquettes et mains sales.

Milieu passionné et turbulent où tout se  
sait, où l'on règle ses comptes dans la rue,  
où l'on donne, à haute voix, avec chaque ta-  
loche ou chaque coup de couteau, le motif  
de sa colère et de sa vengeance, où aucune  
situation n'est « assise », où les coups durs  
peuvent autant que les coups.

Mais en même temps tous ceux qui avaient  
eu, de loin ou de près, des relations ou des  
démêlés avec le Balafré s'éclaircissaient avec  
prudence. Une sorte de zone de silence et de  
méfiance s'étendait ainsi, devant les in-  
vestigations des policiers.

On entendait murmurer :

— Jo le Balafré est mort ! Quel débarras !

Mais personne n'osait à ce sujet formuler  
clairement une hypothèse ou un soupçon.  
Ceux qui, dans ce genre d'affaires, aident la  
police ne le font jamais ouvertement, mais  
souterrainement, si je puis dire, et quand les  
passions sont calmées. Et tous affectent, en  
attendant, de ne point vouloir se mêler d'une  
affaire qui ne regarde en somme que les in-  
téressés.

On évoquait, pourtant, çà et là, les san-  
glants et récents démêlés du Balafré. Sa rixe  
avec Ruello, dit Milo, à la suite de laquelle il  
se sauva au Havre. Mais là, se sentant suivi,  
il revint précipitamment à Paris pour y re-  
joindre sa maîtresse, la Gitane, qui habitait  
dans un hôtel de la rue de Crimée. Il venait  
lui demander de l'argent pour fuir à Bor-  
deaux. Il n'en eut pas le temps. La police,  
qui guettait son retour, cerna l'hôtel. Jo le  
Balafré fut ceinturé. Mais il ne fallut pas  
moins de douze agents pour l'emmener au  
poste de la rue de Tanger. L'homme, fou de  
rage, se débattait, mordait les agents. On  
l'enferma. Il s'élança, tête baissée, contre la  
porte du violon et s'écrasa, assommé,  
sur le sol. On le releva évanoui. Il s'ex-  
cusa lorsqu'il revint à lui :

— J'étais un peu nerveux, dit-il.

On le confronta avec sa victime.

Ruello le regarda, et, se retournant,  
goguenard, vers les policiers :

— Ce n'est pas lui. C'est le garde  
champêtre du Bois de Boulogne.

— Un témoin a vu Casas vous  
donner des coups de couteau.

— Qu'on le fasse venir.

Le témoin, un jeune garçon

boucher, qui avait, le soir de

la rixe, affirmé avoir reconnu

Casas, entra, pâlit, hésita, puis

fini par dire :

— Je me suis trompé. Ce n'est pas lui.

On ne put garder Jo le Balafré que pour  
coups et blessures à agents. Il eut six mois  
de prison. Ce fut, avant son exécution, sa  
dernière condamnation.

■ ■ ■

Avec méthode, avec patience, M. Gabrielli  
et ses inspecteurs étudient, une par une, les  
pistes qui s'offrent chaque jour plus nom-  
breuses. Ils n'en avaient que deux ou trois  
au début. Ces trois pistes éliminées, d'autres  
ont surgi. C'est qu'ils retrouvent, un peu par-  
tout, le souvenir des démêlés du Balafré. Le  
Balafré, qui avait pour son compte trois ou  
quatre femmes, dont une, sa femme légitime,  
dans une maison du boulevard de la Villette,  
ne tolérait pas qu'on manquât aux princi-  
pes. Il savait que la peur du couteau ou du  
revolver est souvent, pour certains, le com-  
mencement de la sagesse. Ainsi régnait-il,  
par la terreur, sur ses rivaux jaloux qui cher-  
chaient à lui ravir celles qu'il avait subjuguées.

Trois jours avant sa fin tragique, il jouait  
encore du couteau.

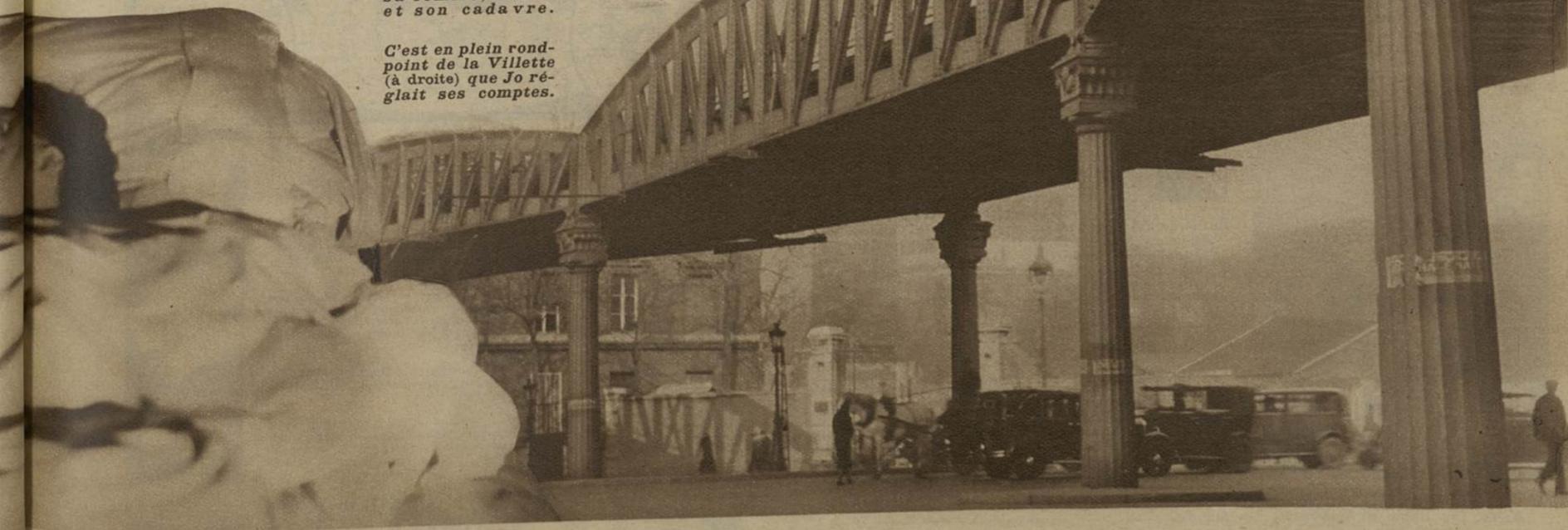
La veille de son départ pour Andrésy, il  
« cherchait » deux hommes qu'il ne croyait  
pas « réguliers ».

Dans sa rage de vouloir se faire respecter  
par la force et par la vio-  
lence, eût-il soudain le pres-  
sentiment qu'on le guet-  
tait, qu'il était menacé de  
toute part, qu'il était perdu  
et que son exécution était  
proche ?

— Je viens ici pour  
me reposer un long  
moment, dit-il en ar-  
rivant à l'auberge du  
père Louis.

Le lendemain, en  
effet, il repassait  
le fleuve, dans le  
cercueil où l'ava-  
ient couché  
cinq balles en-  
nemies.

Marcel  
MONTARRON.



# PETITES CAUSES

## L'obstiné

... ils auront beau faire... Je n'irai pas à Saint-Maur.

Quand le receveur de l'enregistrement Tourençq apprit qu'à la suite d'une décision administrative on supprimait plusieurs bureaux et qu'il devait, lui, Tourençq, quitter le XVIII<sup>e</sup> arrondissement pour cet exil de Saint-Maur, il fut indigné. Ainsi, sans qu'on ait jamais rien eu à lui reprocher, il rétrogradait de la vingtième classe à la treizième... C'était, outre la perte matérielle, un déni de justice, un déshonneur, une infamie.



Durant toute l'audience, M<sup>e</sup> Henry Torrès eut fort à faire pour réfréner l'éloquence de son client.



Le président Pittié dirigea ces débats fantaisistes.

C'est ce que Tourençq, de toute la force de son accent ariégeois, expliquait en Cour d'assises, samedi dernier, devant des jurés éberlués de voir à ce banc d'infamie l'incarnation même de la vertu administrative, du devoir civique, le symbole même de l'Enregistrement ponctuel et intègre.

Pour la première fois, aux Assises, pour la première fois aussi dans l'histoire des procès, il y avait là un homme qui avait voulu, de lui-même, être dans le box d'infamie.

Il y est, et c'est sa grande revanche, sa grande journée, son triomphe. Ah ! Il va pouvoir enfin causer « entre quatre z'yeux » à cette administration qui l'a brimé, qui voulait l'envoyer à Saint-Maur. Ce qu'il n'a pu obtenir par voie hiérarchique, il l'obtiendra en allant au banc des assassins !

Il ne voulait pas aller à Saint-Maur. Il avait protesté, écrit. Sans résultat. Alors, un beau soir, il a fait venir des huissiers ; il leur a dit :

— Veuillez, s'il vous plaît, constater ce que j'ai dans ma caisse.

Il y avait près de six millions en numéraire et en timbres fiscaux.

— Parce que, vous comprenez, précisa-t-il aux huissiers abasourdis, je vais les prendre et je ne les rendrai que quand on m'aura rendu justice.

...Il est dans son box et discute pied à pied avec la justice, comme il discuterait avec son chef de bureau. Il est aussi à l'aise entre ses gardes que derrière son guichet.

C'était au mois de juin dernier qu'il avait volé les millions. Quelque temps après, il s'était décidé à en rendre une partie : huit cent mille francs en numéraire et deux millions en timbres. Les autres ? Il prend un petit air coquin devant les jurés pour dire :

— Ça n'a rien à faire. Je veux bien les rendre. Mais après le verdict, quand vous m'aurez acquitté.

Etrange procès ! Il est impossible de rien reprocher à ce fonctionnaire modèle qui se drapait dans sa dignité outragée, qui n'a pas volé un cen-

time au Trésor, mais qui tient encore quelques timbres en garantie jusqu'à ce qu'on l'acquitte ! De pied ferme, il attend ses chefs hiérarchiques pour se dresser. Comme ils ne viennent pas à la barre, il claironne d'une voix d'adjudant méridional :

— Ils ne viennent pas ! C'est un abandon de poste devant l'ennemi.

Il a fait seize mois de prison préventive, mais il en est resté au même point que lorsqu'il était dans son bureau d'enregistrement. Aussi quand, parmi les témoins, passe une jeune fille qui fut son employée, sa petite commise, comme il dit, il se lève ; il braque démonstrativement son bras vers elle, et, d'un air très chef de bureau, lance avec condescendance aux jurés pétrifiés et au président inquiet :

— C'était une très bonne commise, messieurs. Suis très

buables faisaiant queue à la porte, le traitaient de gourde... Il avait demandé une commise pour l'aider... On lui soufflait sa commise. Ça ne pouvait pas durer... Et puis, voici le comble : on veut l'envoyer à Saint-Maur !

Alors c'est bien simple, il ne veut rendre les millions que lorsqu'il sera sûr de rester rue Caulaincourt. L'excellent président Pittié ne peut, malheureusement, lui donner cette assurance.

— Ce n'est pas de mon ressort, s'exclama-t-il.

Rien, d'ailleurs, dans cette histoire, n'est du ressort de la Cour d'assises. Et c'est l'exemple curieux d'un homme qui a traqué la justice pour qu'elle le poursuive. Jamais tribunal ne fut plus ennuyé que cette Cour d'assises solennelle réunie pour juger un brave bougre d'honnête homme ! Rien dans la vitrine des pièces à conviction, où gisent d'ordinaire des brownings ou de sinistres paquets. Rien dans les enquêtes et les dossiers concernant Tourençq. Il était seulement un peu vif avec le public, comme il l'est avec la justice...



L'intègre et facétieux receveur Tourençq.

satisfait de son travail. Tiens publiquement à la féliciter.

Puis, satisfait, se rasseoit entre ses deux gardes qui se tordent.

D'ailleurs, dans tout cela, c'est lui qui juge, ce n'est pas lui qu'on juge. Il donne des certificats de bonne conduite à tout le monde.

— Le juge d'instruction ? il a été charmin ! Le directeur de la Santé ? il a été charmin ! quoi qu'il m'a reproché d'immobiliser trop longtemps le parloir.

Il plaide presque aussi bien que M<sup>e</sup> Torrès. Et les sanglots de la conscience professionnelle outragée passent dans sa voix, quand il dit :

— J'ai voulu donner ma démission... C'est dur, messieurs, quand on est habitué comme moi à son Administration.

Et puis il remâche toutes ses rancunes : son service était trop chargé, les contri-

— Alors ?

— Alors, dit Torrès, acquittez-le ! C'est pour son honneur qu'il est ici.

— C'est ça, confirme l'autre. Acquittez-moi et je rends l'argent.

Dans le cadre sévère et tragique de la Cour d'assises, c'est alors une bonne pinte de joyeuse humeur.

Il n'y a plus que Tourençq de sérieux. Il tapote avec impatience la barre de son box, mord sa moustache, hausse les épaules, fronce les sourcils. Il attend. Il a attendu seize mois à la Santé que la Cour d'assises vienne proclamer qu'il avait raison contre son chef de bureau. C'est fait.

Alors ?

— Alors, dit Torrès, acquittez-le ! C'est pour son honneur qu'il est ici.

— C'est ça, confirme l'autre. Acquittez-moi et je rends l'argent.

— Alors ?

— Alors, dit Torrès, acquittez-le ! C'est pour son honneur qu'il est ici.

— C'est ça, confirme l'autre. Acquittez-moi et je rends l'argent.



L'enregistrement s'était porté partie civile.

— Un roi prétendait : l'Etat, c'est moi.

Tourençq ne va pas jusque-là. Il dit seulement : l'Etat et moi...

G. A.

## Faux-témoins

Le procès d'André Bouillard et de Gustave Devrèze poursuivis devant la Cour d'Assises de la Seine, l'un pour faux témoignage, l'autre pour subornation de témoins, a été jugé vendredi dernier.

Détective a exposé toutes les circonstances de cette affaire, qui mérite d'être tirée de l'ombre.

Un jeune homme, Emile Lannoy, a été condamné le 9 juin, par cette même Cour d'assises, à 2 ans de prison, à cause du témoignage de Bouillard et de Devrèze ; Bouillard sitôt le verdict rendu, reconnait qu'il a fait une « bêtise » ; il veut la réparer ; il avoue qu'il a menti à l'instigation de Devrèze, qui avait peut-être ses raisons pour faire condamner Lannoy à sa place, car il avait été lui-même soupçonné d'avoir blessé mortellement un passant d'un coup de pied, au cours d'une bagarre à Bobigny.

Le jury a beaucoup hésité : la longueur de la délibération est la preuve de ses inquiétudes et son verdict exprime les sentiments contradictoires qui l'agitaient.

Après les remarquables plaidoiries de M<sup>es</sup> David-Lambert et Robert Bilis, il acquitta Bouillard et Devrèze, mais il déclare « constant le crime de faux témoignage ».

Réponse qui paraît, à première vue, incohérente. Maintenant, pour que la justice soit totale, il faut obtenir la révision du procès de Lannoy.

J. M.



M<sup>es</sup> David Lambert et Robert Bilis, les deux défenseurs.

## Des maux de tête quotidiens gâchaient sa vie

Il s'en débarrasse après 35 ans de souffrances.

« Je souffrais quotidiennement de maux de tête, et cela depuis ma plus tendre enfance. J'ai passé la plupart du temps de ma longue carrière de professeur, qui dure déjà depuis trente-cinq ans, à souffrir de façon insupportable.

« Je prends les Sels Kruschen depuis environ six mois et je suis enfin débarrassé de ce maudit mal de tête qui gâchait totalement ma vie. Grâce aux Sels Kruschen, mon existence est complètement transformée. » E. N..., Paris.

Les maux de tête à répétition sont le résultat de mauvaises digestions ou la conséquence d'un état arthritique. Dans l'un ou l'autre cas, ils disparaissent promptement dès que vous prenez l'habitude d'ajouter à votre café du matin une pincée de Sels Kruschen. Ces sels stimulent et régularisent tout votre mécanisme interne. Ils tonifient l'estomac et facilitent la digestion. Ils suppriment radicalement toute constipation. Ils obligent, doucement mais sûrement, votre foie et vos reins à éliminer les poisons, qui sont une cause d'intoxication. Ils vous font ainsi du sang propre et pur qui vous remplit d'une parfaite sensation de force et de joyeux entrain.

Des millions de gens dans le monde entier prennent leur « petite dose » quotidienne de Kruschen. Prenez-la à votre tour et constatez ses merveilleux effets. Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

**MONDIAL RETOURNAGE**

98 frs. Ce prix exceptionnel sera fait à tout porteur de cette annonce pour un

**RETOURNAGE DE PARDESSUS**

24, Boulevard de Strasbourg  
RETAILE, RETOURNE, RÉPARE  
tous vêtements

Offre désintéressée - On nous écrit

J'ai obtenu

**UNE BELLE POITRINE en 8 JOURS**

J'offre gratuitement recette facile (sans danger) pour obtenir en secret et rapidement, sans rien absorber, développement ou raffermissement des seins (bien dire le cas). Joindre 5 fr. pour frais. Il sera répondu à toutes les lettres.

Envoi discret sous pli fermé. Ecrire en citant ce Journal à

**MADAME A. VIVIAN**  
75, rue Lafayette, 75, PARIS

**SANS RIEN VERSER D'AVANCE**

vous pouvez avoir pour

12 versements de 25 fr. mensuels de

notre

**MONTRE - BRACELET DAME EN OR** Qualité parfaite

Garantie 5 ans sur facture. AU COMPTANT : 275 fr.

Catalogue général n° 32 gratuit sur demande.

**COMPTOIR REAUMUR**  
78, Rue Réaumur - Paris (2<sup>e</sup>)

**MONTRE-SAUTEUSE**

PLUS DE VERRE - PLUS D'AIGUILLES

75 % des causes d'arrêt complètement supprimées

La MONTRE la plus PRATIQUE

LECTURE DIRECTE

MÉTAL CHROMÉ 35 frs  
Anti-magnétique. Modèle-bracelet 45 frs

GARANTIE 10 ANS

Envoi contre remboursement

**USINES EV LYNDY MORTEAU** (près Besançon)

Dépôt à Paris : 75, rue Lafayette, 75.

PAYABLES

**25 frs**

PAR MOIS

**BON GRATUIT** pour un joli catalogue de LAYETTES et CHARIOTS ALSACIENS BZ

*Bébé va arriver tout nu...*

... dès maintenant songez à sa Layette. La santé de votre enfant, dépend des soins que vous apporterez à la bien choisir.

Bébé sera souriant, rose et frais, il n'aura pas de coliques, si vous l'enveloppez dans de bons langes chauds, spongieux, scientifiquement tissés en vue de lui procurer tout le confort et le préserver des maladies.

La LAYETTE modèle du Docteur MAURY, dernier mot de l'hygiène infantile, vous libérera de tous soucis.

Grâce à notre organisation unique du crédit, nous offrons sans augmentation de prix, à tous et partout, la possession immédiate de ce Trousseau rationnel et bien complet : vous nous le paierez petit à petit sans vous en apercevoir.

**ETS CAMP** 1, rue Borda - PARIS 3<sup>e</sup>

## VOUS POUVEZ RÉUSSIR EN TOUT

... en développant la puissance insoupçonnée qui est en vous et qui par la volonté vous conduira au succès.

Les forces psychiques ne sont plus maintenant l'apanage exclusif de quelques rares initiés s'en servant suivant leur instinct pour le BIEN ou pour le MAL. Aujourd'hui, grâce à une méthode simple, tout le monde peut posséder les sciences du magnétisme, de l'hypnotisme, de la suggestion, aussi bien que de l'influence personnelle, et grâce à elles arriver au succès.

Si vous voulez RÉUSSIR, VAINCRE, RETIRER DE LA VIE LE PLUS D'AVANTAGES POSSIBLE, L'INSTITUT ORIENTAL DE PSYCHOLOGIE vous aidera et pour cela son service de propagande distribue gratuitement 25.000 exemplaires de son ouvrage : LE DÉVELOPPEMENT DES FACULTÉS MENTALES.

Ce livre, d'un puissant intérêt, illustré de superbes reproductions photographiques, vous montrera comment, en peu de temps, sans rien changer à vos occupations habituelles, vous parviendrez à développer votre VOLONTÉ.



Le livre, d'un puissant intérêt, illustré de superbes reproductions photographiques, vous montrera comment, en peu de temps, sans rien changer à vos occupations habituelles, vous parviendrez à développer votre VOLONTÉ.

votre MÉMOIRE, CORRIGER LES MAUVAISES HABITUDES que vous pouvez avoir et acquérir le POUVOIR MAGNÉTIQUE qui vous permettra d'IMPOSER VOTRE VOLONTÉ, même à DISTANCE.

Des milliers de personnes sans distinction de condition sociale, d'âge, de sexe, y sont parvenues ; suivez donc leur exemple et pour cela découpez le bulletin suivant et adressez-le immédiatement à l'INSTITUT ORIENTAL DE PSYCHOLOGIE (Dpt 531) 36 ter, rue de la Tour-Auvergne, à PARIS (IX<sup>e</sup>), en ajoutant, si vous le voulez bien, 3 frs en timbres-poste pour couvrir les frais de correspondance et de port.

**A DÉCOUPER** 531

Veuillez m'expédier GRATUITEMENT et sans ENGAGEMENT DE MA PART, votre ouvrage : DÉVELOPPEMENT DES FACULTÉS MENTALES.

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... N° .....

à ..... Départ. ....

Indiquer si vous êtes Mme, Mlle ou Monsieur

**SITUATION LUCRATIVE**

Indépendante sans capital. Jeunes ou vieux des deux sexes, demandez-la à l'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE REPRÉSENTATION fondée par les Industriels de l'« Union Nationale », seuls qualifiés pour donner diplôme et situation. On gagne en étudiant. Cours oraux et par corresp. Quelques mois d'étude. Brochure 71 gratis. 3 bis, rue d'Athènes, Paris-9<sup>e</sup>.

**JE POSSÈDE FORMULE SCIENTIFIQUE** souveraine contre :

chute, pellicules, démangeaisons, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc., et activer repousse. J'en vois GRATIS et FRANCO, livret précieux de vérité, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par de trop nombreux charlatans. Écrivez-moi, cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé. Nombreuses attestations admirables. — Sœur HAYDÉE, « Les Bourdettes-Saint-Agne », TOULOUSE.

7 frs BONNE MONTRE

boîtes lumineuses, verre et mouvement incassables et sa jante chaîne. Garantie 5 ans... 7 frs

Chronomètre antimagnétique... 14 frs

Bracelet homme, cadran lumineux... 14 frs

Bracelet dame, plaqué or ou argent... 25 frs

Env. contre remboursement - Echange admis

Fabrique EV KOMLOR à Morteau près Besançon

*Maigrissez en secret*

sans avoir de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5<sup>e</sup> jour. Écrivez, en citant ce journal, à Mme COURANT, 98, boulevard Auguste-Blanqui, Paris, qui a fait vœu d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle !



A l'Hôtel des Postes de Brest, et dans toute la Bretagne, il n'est pas un collègue d'Herriquet qui ne plaide pour lui.



Un chargement de trente mille francs avait disparu d'un des sacs de dépêches entassés dans la salle de triage.



Gouesnou (de notre envoyé spécial).

sur les marchés qui venaient de se conclure, parlant des uns et des autres, comme si elle eût reçu les confidences de chacun.

— Il a dû vendre pas mal de bêtes, Prigent, ajouta-t-elle.

— Vous le connaissez, Prigent ? me demanda Herriquet.

— Non !  
— Allez le voir ; il vous dira ce qu'il pense de mon innocence. Le 16 mars 1920, il vint me trouver un matin, au guichet de la poste : « J'attends une lettre chargée qui doit venir par le train de Paris. Est-elle arrivée ? — Non, répondis-je après avoir feuilleté le courrier. Il n'y a pas de lettre de Paris. La dépêche n'a pas dû arriver. Nous l'aurons demain. »

« Le lendemain, rien ! Prigent avait vendu du bétail à un courtier de la Ferté-sous-Jouarre. Il attendait le règlement : 30.000 francs. Il télégraphia à son client. « L'argent est parti ! » répondit celui-ci. Mais jamais il n'est arrivé.

« L'administration envoya un jour un inspecteur, l'inspecteur Moisant. On m'inculpa d'avoir détourné les 30.000 francs. Comment l'aurais-je pu, puisque jamais je n'avais eu en main l'argent. On m'avait laissé en liberté provisoire. Je croyais que tout cela finirait par un non-lieu, lorsqu'un jour je reçus une convocation ; je devais me rendre à la prison de Quimper. Je partis : « A ce soir ! » dis-je, en embrassant ma femme et mes enfants...

« A Quimper, sur le bord de la route, je m'arrêtai. En face de moi, il y avait la rivière, le ciel, l'horizon. C'était si beau ! Je me suis assis sur le talus. L'herbe était fraîche. J'avais faim. J'ai mangé un morceau de pain bis que j'avais au fond de ma poche. Et j'ai attendu, en regardant l'eau, les barques des pêcheurs qui partaient, leur voile ocre déployée, vers la mer.

« A huit heures moins le quart, je sonnai à la porte de la prison. »

Il s'est tu, un moment, le regard fixe sur la fenêtre noyée d'ombre, semblant poursuivre ses souvenirs dans la nuit épaisse du chemin. Puis il revint à son récit. Il parlait, sans haine, sans passion, d'une voix lente, monotone. On aurait dit que tout ressort était brisé en lui...

Ce furent les Assises, le 21 avril 1921. Il y vint, confiant dans la justice.

N'était-il pas innocent ?  
Les jurés, les uns somno-

Le marchand de bestiaux Prigent et son fils.

lents, les autres tendant l'oreille, écoutèrent les dépositions. Un témoin — l'inspecteur Moisant — fit l'inventaire des irrégularités administratives recueillies contre Herriquet.

— L'accusé a manqué à l'article 167 ; il n'a pas tenu compte de l'article 202 du règlement de l'Administration des P. T. T. Il a...

Un homme qui a si peu le respect des choses administratives ne peut être que coupable. Ils ne voulurent pas voir que le facteur-receveur de Gouesnou n'avait jamais fait d'études, qu'il ignorait le code des petites lois élaborées par des fonctionnaires dans la quiétude des cabinets aux portes capitonnées. Il ne travaillait que par habitude, par routine, simplifiant les paperasseries inutiles.

L'avocat de Herriquet était malade. L'affaire était compliquée. Cependant M<sup>e</sup> Le Bail, choisi au dernier instant, n'hésita pas à défendre l'accusé.

Vainement. Malgré sa plaidoirie, malgré le doute qui subsistait, les jurés se montrèrent impitoyables : quatre ans de prison !

Je voyais les épaules d'Herriquet ployer davantage. Il semblait écrasé à ce souvenir de honte et d'injustice. Que lui importait que, deux ans plus tard, le 30 septembre 1922, on l'eût libéré ; que ses concitoyens, à cette occasion, eussent organisé un retour triomphal ; que des souscriptions eussent été ouvertes en sa faveur ; que l'Administration des P. T. T., reconnaissant implicitement son erreur, eût cherché à réparer l'injustice des jurés en rétablissant Herriquet à Gouesnou, dans le poste même qu'il occupait ! Il conservait de tout cela une reconnaissance émue. Mais ce qu'il voulait, c'était son honneur perdu.

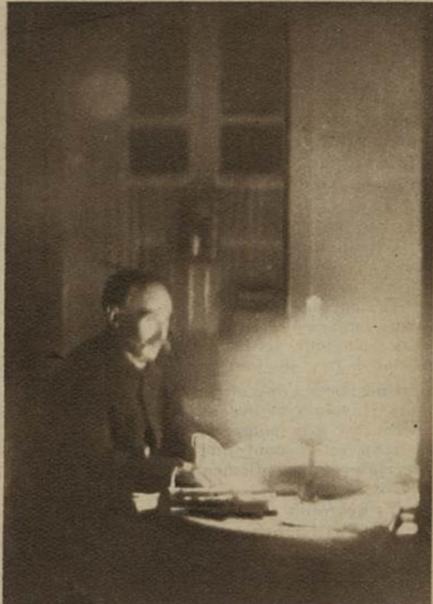
— Tous mes amis ont essayé de faire réviser mon procès, de faire casser le jugement, d'obtenir la réhabilitation. Mais...

A ce moment, la sonnette de la porte tinta :

— Excu-



L'administration des P. T. T. chercha à réparer l'injustice en rétablissant Herriquet au bureau de postes de Gouesnou.



Le retraité Le Floch prit l'affaire en mains et poursuit la révision avec un acharnement qui tient du sacerdoce.

sez-moi. Un client, me dit Herriquet, en se levant.

D'un pas traînant, il regagna son guichet et, à travers la porte entrouverte, j'entendis une voix d'homme, une voix cordiale où chantait l'amitié :

— Bonsoir, père Herriquet. Je vous apporte de l'argent pour des mandats. C'est le jour des échéances...

N'était-elle pas la plus belle des réhabilitations, cette confiance affectueuse prodiguée à l'ancien condamné, à l'ancien pensionnaire de Poissy ?

\*\*\*

J'avais repris ma route dans la nuit. L'automobile filait sur la route, vernie par la pluie. A mon oreille revenait la dernière phrase d'Herriquet :

— Si vous pouvez faire quelque chose pour me rendre mon honneur, faites-le ! Pour moi, mais surtout pour mes neuf enfants. Qu'ils ne portent pas le fardeau trop lourd, trop immérité, de mon passé.

A Plougart, j'ai vu Le Floch. Ancien facteur-receveur ; il est maintenant à la retraite. C'est lui qui, sitôt après le procès d'Herriquet, prit l'affaire en mains. Il s'employa à obtenir la révision du procès avec une ardeur qui tenait du sacerdoce.

Petit, les moustaches tombantes, les gestes étriqués, il offre une silhouette de Chinois. Devant l'énorme dossier étalé sous la lumière avare d'une lampe à pétrole, il parle. Il parle longuement. A la fin, sa conversation devient une plaidoirie. Il est avocat, il défend son ami avec toute la ferveur de son amitié, toute sa science de fonctionnaire, toute sa rouerie de paysan breton.

— Nous obtiendrons la révision du procès Herriquet, me dit-il. Personne, aujourd'hui, ne doute de son innocence. « Apportez-nous un fait nouveau ! », a dit la justice. Nous le cherchons.

« Mais il y a une proposition de loi qui dort depuis 7 ans dans les cartons du Sénat. Elle est ainsi conçue :

« L'article 443 du Code d'Instruction Criminelle est remplacé par la disposition suivante :

« La révision est accordée dans tous les cas où il est établi qu'une erreur a été commise, dont la constatation est de nature à faire apparaître l'innocence du condamné.

« C'est cette proposition que nous voulons faire voter rapidement. C'est pourquoi nous organisons meetings, conférences. M<sup>e</sup> de Moro-Giafferri a pris l'affaire en mains. Les parlementaires du département nous ont promis leur aide. Nous devons obtenir la révision du procès Herriquet. »

Le retraité parlait avec flamme. Et j'évoquais alors l'autre silhouette, humble, modeste, effacée, du facteur-receveur de Gouesnou. J'entendais sa voix supplier inlassablement :

— Pour moi !... Mais surtout pour mes enfants ! Qu'ils ne portent pas ce fardeau, trop lourd, de mon passé...

M. LECOQ.



Dans le visage ridé de Herriquet, dans tout le maintien de cet ancien condamné, il y a une sorte de noblesse, faite d'humilité et de détachement.

Il a fallu franchir des portes gardées militairement, traverser des cours, monter des escaliers obscurs, tourner dans des couloirs, s'arrêter net dans un corridor qui semble une impasse, puis qu'une porte le termine, pousser la porte, franchir d'autres couloirs et arriver enfin devant une porte nue, une porte sur laquelle il n'y a aucune indication, une porte quelconque, comme il y en a tant dans les ministères...

— Vous désirez, monsieur ?

La voix qui interroge est celle d'un fonctionnaire banal, la voix polie et impersonnelle d'un employé. Et pourtant des yeux nous fixent qui ne sont pas les yeux neutres et lassés du commis à son guichet.

— Nous avons rendez-vous avec monsieur X...

Le regard de l'homme qui est ici s'est appesanti sur nous... Un regard rapide et droit, qui, tout de suite, nous a jugés, jaugés, classés.

Et la voix polie reprend avec indifférence :

— Veuillez attendre.

Nous attendons...

Il n'y a pas dans cette pièce le va-et-vient ou l'incessante rumeur d'une administration, d'un bureau qu'on fréquente, où l'on reçoit.

En cette pièce, si nous ne savions pas qui l'habite et quelles affaires s'y rassemblent, nous penserions être dans quelque poussiéreuse et provinciale étude de notaire, le soir, quand on commence à allumer les lampes. Tout est gris, jaunâtre, ou couleur papier noirci ; gris, les murs où s'adosent les classeurs, où pendent un calendrier et un vague tableau que nous ne distinguons pas dans la pénombre. La lueur jaune de deux lampes électriques de bureau s'étouffe sous des abat-jour verdâtres. Par la haute fenêtre, l'ombre grise du jour gris tombe sur la ville.

Une porte qui s'ouvre laisse apercevoir d'autres classeurs et des reliures de dossiers. Si le décor est gris poussiéreuse, l'ordre règne dans ce bureau retiré dont une recommandation toute spéciale a pu seulement nous faire pousser la porte.

On ne reçoit pas facilement dans cet endroit mystérieux, et pourtant deux vieux fauteuils de cuir offrent leur confort affaîssi aux visiteurs de marque.

Ce ne sont pas, en effet, des personnalités vulgaires qui viennent parfois s'asseoir dans ces fauteuils. Et, dans ce poussiéreuse décor d'étude provinciale, il y eut parfois de sensationnelles visites. Le voleur, l'escroc, l'assassin, le bandit ordinaire ne connaîtront pas la petite porte retirée au fond de cette grande bâtisse.

C'est d'ici, de ce bureau, que sont parties de grandes aventures... C'est ici, entre ces murs gris, à l'ombre de ces dossiers mysté-

rieux, sous la lueur jaune et secrète des lampes, que de grandes aventures sont venues finir.

Ce morne petit bureau, c'est le domaine impénétrable de tous les secrets qui intéressent la défense nationale.

Les hommes qui sont là, en civil, sur ces chaises, ce sont les quelques officiers qui tiennent en mains l'inextricable écheveau des fils de l'espionnage et du contre-espionnage...

... LE DEUXIÈME BUREAU !

■ ■ ■

— Allons ! On nous fait beaucoup plus compliqués que nous ne sommes. Nous ne faisons que notre devoir. Il faut évidemment une certaine expérience, mais, voyez-vous, le hasard nous sert beaucoup. Si l'on savait le rôle joué par cet agent secret qu'est le hasard dans toutes les histoires mystérieuses de la guerre, dans les captures d'espions, par exemple...

Ainsi les initiés, les acteurs de ce drame permanent et passionnant qu'est le service de contre-espionnage, tentent-ils modestement de diminuer leur rôle. Modestie ? Désir, surtout, qu'on laisse dans l'ombre le travail et les exploits cachés de leurs services.

Soudain, le cadre banal de ce bureau s'est animé. Notre regard, invinciblement, s'est fixé sur ce fauteuil, dans la pénombre, sur ce fauteuil où, un jour d'été 1916, une femme adorablement belle, le corps mince et cambré dans un tailleur d'étoffe sombre, coiffée d'un large chapeau de paille, est venue s'asseoir ; elle avait, aux lèvres, un sourire de défi.

■ ■ ■

Déchiffrer un télégramme ? Ce n'est rien.

Maquiller un télégramme ? Ce n'est rien.

Révéler une lettre écrite à l'encre sympathique ? Jeu d'enfant.

Décacheter et recacheter des lettres sans qu'on n'y voie rien ? Bagatelle.

Découvrir les secrets qui peuvent se transmettre par les objets les plus hétéroclites et les moyens les plus saugrenus ? On y arrive tôt ou tard, avec un peu de patience.

Tout ça, c'est le

travail du 2<sup>e</sup> Bureau, rattaché à l'Etat-Major Général de l'Armée, au Ministère de la Guerre. C'est ce travail qui est sa raison d'être aussi.

Les Codes secrets ! Les encre secrètes ! Qui pourrait énumérer les innombrables inventions, les multiples techniques des espions de tous les pays, aussi bien que des services chargés dans tous les pays de les dépister !...

Dans le film *Le Congrès s'amuse*, on voit comment le subtil Metternich viole gentiment et scientifiquement le secret de toutes les correspondances politiques ou amoureuses qui l'intéressent. Un étrange laboratoire, avec des écrans de verre, des globes, des lampes, des cires brûlantes, des presses en bois, tout un attirail aussi vague qu'impressionnant.

L'appareillage de notre laboratoire, nous précise-t-on ici, lui, n'a rien de vague. Le laboratoire du 2<sup>e</sup> Bureau a été contraint de se tenir d'une façon très serrée au courant des derniers progrès de la chimie. D'ailleurs, il nous a fallu du temps pour rattraper le retard. En Angleterre, l'Intelligence Service était bien mieux installé. Ainsi, pour révéler les encres sympathiques, ses agents avaient-ils bien avant nous une espèce de grande chaudière avec des compartiments, des plaques où l'on disposait les lettres suspectées et où l'on faisait passer les vapeurs d'iode qui les révélaient.

Si, en Allemagne, les laboratoires Bayer fournissaient de trouvailles chimiques les services de contre-espionnage, en France, la maison Lumière résistait victorieusement, inventait à son tour.

Le capitaine Ladoux raconte comment les agents allemands transportaient des mouchoirs et des chaussettes où étaient incorporées ces encres sympathiques, mouchoirs ou chaussettes qu'il suffisait de faire tremper dans de l'eau pour recueillir l'encre. Et c'est le commissaire Prielet qui, un jour, à brûle-pourpoint, demanda, pendant la guerre, à un suspect arrêté :

— Mouchoir, ou chaussettes ?

L'espion, décontenancé, mais beau joueur, répondit :

— J'ai les deux.

Encre sympathique venue de la plus haute antiquité où l'on blanchissait, où l'on « ponçait » les textes des papyrus. Il y a eu de tous temps des experts en fausses écritures aussi habiles que ceux qui viennent de s'illustrer dans une récente affaire. Il y avait les « faussaires du roi », ceux qui écrivaient à la place du souverain et qui imitaient sa signature, ceux que le duc de Saint Simon, dans ses *Mémoires*, nomme savoureusement les « secrétaires ayant la main ».

Les faux ont leurs histoires comiques, mais aussi leurs drames. Une lettre pour une autre, un « d » recouvrant un « p » qu'on a gratté et c'est l'un des fameux épisodes de l'affaire Dreyfus. Un faux encore et c'est, un soir, éclatant comme une bombe, le suicide du colonel Henry qui se coupe la gorge dans sa prison du Mont-Valérien.

■ ■ ■

2<sup>e</sup> Bureau ! Tout ce que ce mot comporte de mystère, de manœuvres complexes, de travail acharné et secret !

Le rôle essentiel du 2<sup>e</sup> Bureau consiste bien à orienter et à documenter les enquêtes de la Sûreté Générale. Mais, entre ces murs vieillots, un travail beaucoup plus délicat, psychologique même, pourrait-on dire, s'opère inlassablement. C'est ici que l'on recrute et que l'on

Il a fallu franchir des portes militairement gardées pour parvenir dans une petite pièce poussiéreuse et provinciale, aux lampes étouffées sous des abat-jour verdâtres, mais dont rayonnent pourtant toutes les antennes de l'espionnage et du contre-espionnage.



Et c'est encore le 2<sup>e</sup> Bureau qui est là, mais d'une moralité plus que douteuse.

examine les agents, indicateurs et indicateurs. Jamais, d'ailleurs, ceux-là ne se trouvent en contact direct avec les grands chefs qui connaissent le travail dans ses détails les plus ténébreux.

■ ■ ■

Ce travail auquel chaque indicateur désigné dans tous les milieux apporte consciencieusement sa petite pierre : garçons de café qui, en avoir l'air, surveillent les clients douteux, garçons de fermes et palefreniers, dans certaines régions frontalières, qui, pendant les travaux des champs, boivent le coup avec d'étranges sautiers qu'on embauche ; domestiques de grandes maisons ; laquais bien stylés dont le regard impassible regarde et enregistre soigneusement employés, ouvriers, manœuvres, ingénieurs, rins, acteurs et actrices, même des plus célèbres. Partout, dans tous les métiers, dans toutes les villes, dans les campagnes même, quand cela est nécessaire, le 2<sup>e</sup> Bureau sait mener la guerre secrète, la guerre aux cent masques. Cette guerre où il ne s'agit pas d'offensive et d'attaque, mais qui est une guerre de patience et d'intelligence, une guerre d'analyses : analyser la composition d'un explosif, étudier les ressources d'une industrie de défense nationale, apprécier les ressources morales d'une nation, semer le pessimisme dans l'âme des populations ennemies...

Lutte sans merci de l'espionnage et du contre-espionnage, lutte souterraine où il faut, de part, sans gloire extérieure, sans récompense éclatante, sans témoins, sans compagnons, parfois tout seul, affronter un mort ignominieux la mort contre un poteau, à l'aube, devant des fusils anonymes. Et, de l'autre, batailler sur terre, sans que jamais le public, le pays, la presse ne reconnaissent en ces combattants héros qu'on acclame et qu'on fête.

■ ■ ■

Le 2<sup>e</sup> Bureau a aussi ce « département » défini dans sa riche expérience. On lui envoie des centaines de pièces, des dizaines de documents, les quels sont vrais ? Lesquels sont faux ? Et les hommes du 2<sup>e</sup> Bureau ont affaire bien souvent des agents aussi faux que leurs écritures...

Ainsi, n'était-ce pas un garçon distingué ce Lucien Collin, dit Lucco ? Il est d'une élégance et discrète. Il porte illégalement à la boutonnière la rosette de la Légion d'honneur, passé est riche. Il est mêlé à la contrebande des armes de la guerre du Rif... Peu avant l'Exposition Coloniale, il imite — détail peu connu — la signature du maréchal Lyautey. C'est un art en écriture. Et si, jadis, on payait cher des assassins pour se débarrasser d'un adversaire, les armes, aujourd'hui on paye cher des artistes comme Lucco pour déshonorer un concurrent.

Le 2<sup>e</sup> Bureau est forcé de connaître la composition comme il est forcé de connaître de Lubersac, fut agent secret de l'Intelligence Service en Serbie et du 2<sup>e</sup> Bureau en Lithuanie...

Comme il est forcé d'en connaître bien des choses, ceux ou celles qui vinrent un jour ou l'autre visiter la petite pièce obscure au fond du couloir.

■ ■ ■

En vérité, qu'est-ce donc que cette histoire de faux en écriture et de petits agents loués et spécialisés dans l'escroquerie, en regard du grand drame haletant qui mit aux prises l'espionnage français, l'espionnage allemand, l'Intelligence Service d'Angleterre, en la mystérieuse personne d'une femme qui devait finir au poteau de Vincennes ?...

Une femme qui trouvait si joli le nom de ses encres d'espionnage : *encres sympathiques*. Une femme dont le nom, en une langue latine, veut dire « soleil » : Mata-Hari...

Et qui n'alla guère plus loin désormais, dans cette journée d'été 1916 où elle pénétra dans la pièce du 2<sup>e</sup> Bureau...

2<sup>e</sup> Bureau



de connaître un Lucien Collin, dit Lucco, ce personnage d'une élégance sobre qui fut, entre maints forfaits, mêlé à la contrebande d'armes, durant la guerre du Rif.

En décembre 1906, le bateau allemand Schleswig cinglait vers l'Égypte. Il y avait là des passagers de marque et l'envoyé spécial d'un grand journal parisien note dans ses correspondances :

SAMEDI. — Nous n'avons pas reçu aujourd'hui, au départ de Naples, la liste complète des passagers. Mais les Parisiens qui sont à bord ont reconnu dès Marseille une célébrité : Mata-Hari, la fameuse danseuse hindoue qui révéla les danses sacrées et qui exigent la nudité. Elle a renoncé pour le moment à Siva et à son culte. Elle veut qu'on oublie ses succès...

Ainsi voguait, dans un mystérieux voyage, celle qui, un an avant, faisait courir tout Paris.

Certes, quand, pour la première fois, elle parut au Musée Guimet, ce fut du délire. Elle avait un grand corps élancé, mince et souple. Un voile léger accentuait sa splendide nudité. Des anneaux et des bracelets s'entre-choquaient avec un bruit barbare autour de ses minces attaches, et ses petits seins frémissants s'emprisonnaient sous des cupules de métal. Elle dansait une danse ondulante comme le feu... Son corps flexible épousait parfois les courbes de la flamme et parfois se figeait dans des contorsions comme la lame flamboyante d'un kriss.

Elle était venue d'une paisible ville de Hollande, Margaretha Zelle. Elle a été mariée, elle est partie aux Indes; elle a déjà beaucoup aimé et voici maintenant que tout Paris halète devant les danses voluptueuses de celle qui se nomme désormais Mata-Hari et qui est inscrite sur des registres, en Allemagne, sous le nom plus prosaïque d'H. 21.

Est-elle plus amoureuse qu'espionne, plus espionne qu'amoureuse ? Un mystère plane toujours sur la vie de cette femme qui devait dire plus tard :

— J'aimais trop les officiers.

Les aimait-elle vraiment, ces jeunes soldats auxquels on l'accusa d'avoir arraché sur l'oreiller des secrets militaires ? N'était-elle vraiment, jusqu'au milieu de la volupté, que la froide calculatrice, que l'espionne poursuivant son travail ?

Elle ne fut peut-être qu'une courtisane au destin tragique, qu'un agent de plusieurs intrigues ténébreuses. Et la célèbre espionne allemande Helen Doktor disait avec mépris de Mata-Hari :

— C'est un obus qui ne tue pas.

Mais elle reste fixée dans la légende populaire, cette femme qui connut des ministres et des hauts dignitaires de tous les Etats, cette femme que tout le monde fêta quand elle était dans sa gloire et qui n'eut personne près d'elle quand la mort la touchait.

Quelqu'un qui l'a connue et suivie jusqu'au bout nous a dit :

— Je me souviens d'elle, dans les premières années, comme d'une jeune femme splendide qui aurait eu le charme de la jeune fille et la grâce troublante d'une femme qui a déjà vécu. Son teint était naturellement mat et, pour sa danse, elle se présentait avec son beau corps cambré. Je l'ai vue également avec ses magnifiques cheveux soigneusement nattés en longues tresses mêlées de fils d'or. Il y avait quelque chose de candide dans ce visage ovale aux traits purement dessinés, à la bouche légèrement sensuelle, aux grands yeux rieurs.

Pour tant d'hommes, donc, une femme, et la plus désirable des femmes.

Mais, pour le 2<sup>e</sup> Bureau français, le plus dangereux des agents de l'ennemi, l'H. 21 dont le séjour en Espagne par exemple coïncidait avec des torpillages successifs de bateaux alliés, l'espionne dont le charme pervers pouvait s'exercer dangereusement sur les plus hauts personnages. L'un d'entre eux, ancien ministre de la guerre, n'entretint-il pas avec l'inquiétante danseuse une correspondance d'amour, où l'on retrouva, en signature, deux initiales, M... Y... ? On sait comment ces deux lettres faillirent entraîner, au détriment d'un autre grand personnage, la plus terrible des confusions et la plus douloureuse des erreurs judiciaires...

■ ■ ■

De ce petit bureau français, on suit partout ses traces, qu'elle soit à Amsterdam, à Berlin, à

Vienne, à Madrid, qu'elle se hasarde audacieusement à Paris. C'est l'Intelligence Service anglais qui, en 1915, la signale au 2<sup>e</sup> Bureau. On la connaît ici, sans l'avoir encore vue.

Un jour, la voici boulevard Saint-Germain, au Ministère de la Guerre. Souriante, elle demande un sauf-conduit pour Vittel, où l'on construit un aérodrome. Elle est en France, on la tient. Le sauf-conduit est accordé. A son retour, le capitaine Ladoux veut l'expulser; Mata-Hari s'indigne, puis promet :

— Mon capitaine, si vous avez confiance en moi, je ferai tout pour la France.

La croit-on vraiment, ou veut-on seulement la mettre à l'épreuve? On l'envoie en Belgique où on lui donne le nom de six agents et d'un agent double. Bientôt, l'agent double est fusillé par les Allemands. Seule, Mata-Hari avait pu le dénoncer.

Le filet va se resserrer. Le 2<sup>e</sup> Bureau tient cette femme à travers le monde comme un fil solide qu'il tend et qu'il détend selon les besoins. On la laisse partir à Londres, puis débarquer en Espagne où des agents français lui font une cour assidue. Et, soudain, en 1917, la voici témérairement revenue à Paris. Le 13 février 1917, elle, déjeune dans son lit, dans un palace des Champs-Élysées, quand des policiers frappent à sa porte...

■ ■ ■

La femme aux toilettes luxueuses, aux bijoux somptueux, au corps admirable, n'est plus qu'une détenue qui attend la mort sous la bure grise des prisonnières de Saint-Lazare. Elle n'y croit pas encore. Quand on la fait rentrer dans la salle du Conseil de Guerre, après les débats, elle ne comprend pas tout de suite et demande à son vieil avocat qui sanglote :

— Qu'est-ce que j'entends ? Ce n'est pas possible, maître Clunet ; dites-moi que ce n'est pas vrai !...

Elle n'y crut pas peut-être jusqu'au poteau. Pourtant, en se préparant au grand voyage, ne disait-elle pas à sa sœur Léonide :

— Je pars pour la grande gare dont on ne revient pas. Allons, petite mère, ne pleurez pas.

La grande gare ! Cette femme qui, dans sa vie haletante et trouble, avait connu toutes les gares du monde, ne pouvait imaginer la mort que comme un dernier départ...

■ ■ ■

Le jour commence seulement à poindre. Les soldats sont rangés sur le polygone de Vincennes. De son pas souple de danseuse, calme et désignée à présent, voici Mata-Hari qui marche. Des centaines d'yeux la regardent passionnément, des yeux de soldats qui vont tout de suite changer ce corps fait pour l'amour en une chose sanglante et laide. Elle a une robe claire, un manteau bordé de fourrure, un chapeau canotier et de longs gants à crispins.

Douze soldats viennent devant elle se placer.

Tout près, attend un fourgon noir attelé de deux chevaux.

Tambours qui battent, clairons qui sonnent, un « air de gloire », note un des témoins.

La voici contre le poteau. On veut lui bander les yeux. Elle refuse. La sœur et le pasteur s'écartent. L'éclair d'un sabre levé... la salve... le beau corps roule au pied du poteau. Clairons sonnans, les troupes défilent.

Il n'y a plus, près du cadavre, qu'un vieil avocat qui pleure et qui murmure :

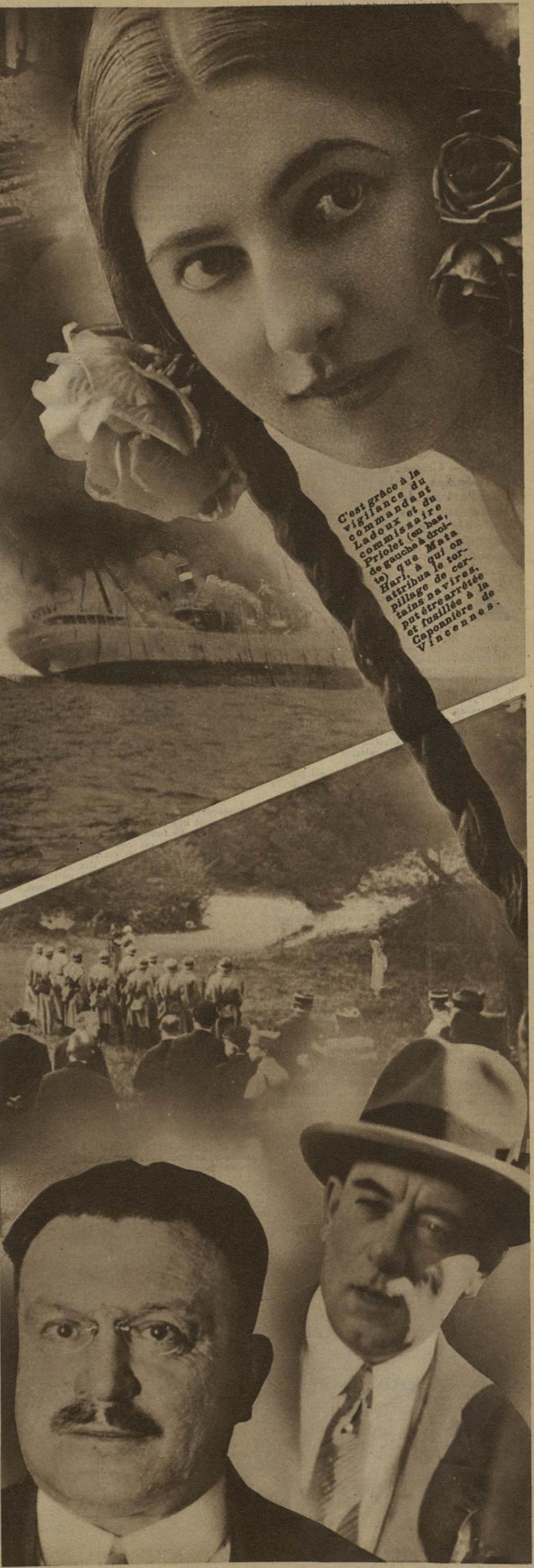
— C'est affreux !... Elle ne méritait pas la mort.

■ ■ ■

Et les murs de ce petit bureau aux lampes tristes gardent le dossier de la belle Mata-Hari, dossier que personne encore n'a pu entr'ouvrir, car trop de gens y sont nommés ou mêlés.

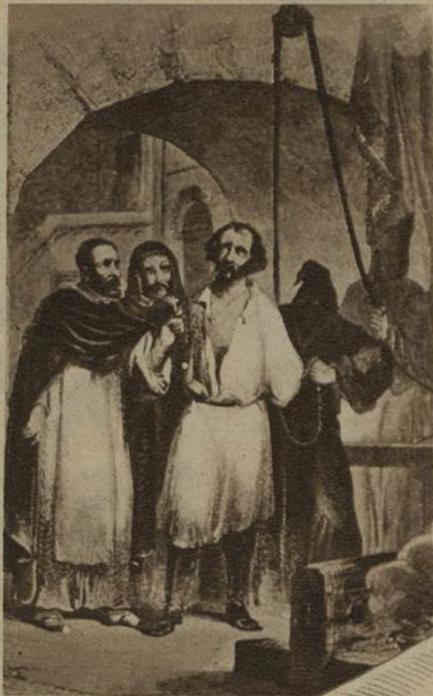
Ils gardent aussi bien d'autres secrets, et d'aussi terribles...

Luc DORNAIN.



C'est grâce à la vigilance du commandant Ladoux et du commissaire Prielet (en bas, de gauche à droite) que Mata-Hari, à qui on attribua le terrible pillage de certains navires, fut arrêtée et fusillée à la Casernes de Vincennes.

# BUREAU



La "hart" était la peine la plus répandue.

**VII. — Les temps modernes. — Crimes et lois pénales. — La roue, l'estrapade, la "mise en boule", l'enfouissement. — Les boute-feux. — Les possédés. — Duels et massacres (1)**

À la fin du xv<sup>e</sup> siècle, viennent de prendre fin ce que certains historiens ou moralistes se plaisent à appeler « les ténèbres du Moyen Âge ».

Les arts et les lettres retrouvent une place perdue depuis l'antiquité. C'est la brillante Renaissance qui s'épanouit en France sous l'impulsion de François I<sup>er</sup>. Il semblerait logique que le goût et la culture du beau fussent accompagnés d'un peu d'adoucissement dans les cœurs et d'un peu de mansuétude dans les mœurs. Hélas, non. Nous l'avons vu aux temps anciens, nous le voyons au xv<sup>e</sup> siècle. Il est artiste, élégant, galant, raffiné mais il est certes aussi féroce, pour ne pas dire plus féroce, que les deux siècles précédents. C'est surabondamment prouvé par les guerres de religion et par l'évolution sinistre des lois pénales.

Cette évolution, chose attristante, est la conséquence même du grand mouvement de la Renaissance. Le goût pour l'antiquité qui régna alors si violemment fit adopter presque aveuglément ses conceptions de la pénalité, et sans qu'on songeât à les rendre moins inhumaines. A partir du xv<sup>e</sup> siècle, les peines sont ordinaires, c'est-à-dire fondées sur l'usage, et extraordinaires, c'est-à-dire arbitraires, laissées à la discrétion du juge qui a pour mission de s'ingénier à doser la souffrance selon la grandeur du crime. Les tortures se multiplient, deviennent en quelque sorte une science exacte que le langage judiciaire désigne en ces termes : supplices exquis, tourments recherchés, mort exaspérée. La France emprunte à d'autres nations deux supplices entre tous effroyables : la roue à l'Allemagne, l'estrapade à Venise.

La roue consistait à rompre les membres du patient étendu sur une croix de Saint-André, puis à lui casser les reins mais en sorte de ne pas le tuer sur le coup. Le corps « rompu » était porté sur une petite roue fixée horizontalement sur un pieu planté au coin de l'échafaud. « Les membres fracassés s'enlacent dans les rayons; la tête pend; les cheveux se hérissent, et la bouche, ouverte comme une fournaise, n'envoie plus par intervalles qu'un petit nombre de paroles sanglantes qui appellent la mort », écrit Joseph de Maistre. Remarquons que le supplice de la roue, tout d'abord employé en France pour réprimer le brigandage, fut, par la suite, appliqué à toutes sortes de criminels.

L'estrapade consistait à laisser tomber brusquement, presque jusqu'à terre, d'un endroit

(1) Voir « DÉTECTIVE » depuis le n° 204.

élevé, potence ou plafond, le condamné attaché à une corde par les pieds et les mains liés derrière le corps. On le remontait et on recommençait; le résultat était de lui disloquer les membres. C'était un supplice militaire et il se donnait à Paris sur la place qui porte son nom. Sur cette même place, il fut appliqué à des civils coupables d'être calvinistes, mais avec cette modification que la corde était remplacée par une longue poutre qui, basculant au sommet d'un poteau vertical, par un mouvement alternatif plongeait la victime dans un brasier ardent et l'en retirait aussitôt afin de la brûler lentement.

Remarquons que ces inventions barbares étaient à la mode dans tous les pays. En Angleterre, sous Henri VIII qui tuait si aisément ses épouses, le lieutenant de la Tour de Londres, Skevington, imagina une ingénieuse machine à torturer qui, au lieu de distendre les membres selon le procédé habituel, les reployait violemment et « rendait le corps du patient rond comme une boule ». Les Espagnols, pour comprimer la révolte des Flandres,

mixtion infernale composée de poudre à canon, de soufre et de poix.

L'année qui précède la bataille de Pavie, il y eut, selon les chroniqueurs contemporains, une grande terreur à Paris. Le jour de la Saint-Sylvestre, après le couvre-feu, le ciel devint rouge et il y parut une grande comète flamboyante en forme de dragon. — sinistre présage. Elle chemina vers Saint-Denis et disparut. Deux heures plus tard, on entendit dans les rues un grand émoi. Des messagers venaient d'arriver de Troyes en Champagne, et, arrêtés devant l'église Saint-Jean de Grève, ils racontaient que presque toute la ville avait été incendiée par les boute-feux et que ceux-ci se préparaient à incendier Paris. Aussitôt, le prévôt et les échevins organisèrent dans les rues un guet de nuit qui fut fait par des quarteniers, sergents, archers, arbalétriers et haquebutiers portant des falots. Comme on trouva, le lendemain, malgré ces précautions, certaines maisons marquées de croix noires, la terreur redoubla et, de par le roi, fut ordonné à son de trompe aux « aventuriers, gens de peu, faux mendiants et traîneurs de rues » d'avoir à sortir de la ville sous peine de la hart. Les archers en mirent dehors un grand nombre par la porte Baudoyer. Ils se répandirent par les routes et beaucoup périrent bientôt, car ils n'avaient pas à manger et le froid était si cruel que les oiseaux tombaient morts par terre.

■ ■ ■

L'hérésie est un « cas royal », comme les crimes de lèse-majesté. Elle est punie par le feu. Je ne citerai qu'un exemple, Etienne Dolet dénoncé par la Sorbonne et brûlé place Maubert (1546).

Passons à ce qui concerne la magie et la sorcellerie qui deviennent, à partir de la moitié du xv<sup>e</sup> siècle, une véritable épidémie.

Depuis le commencement du siècle, la connaissance des crimes de sorcellerie a été ravie aux juges d'église pour être transmise aux juges laïques. Les sorciers n'y gagnent rien, les juges laïques se montrent plus durs encore que les inquisiteurs. Les livres qu'ils nous ont laissés constituent un extraordinaire monu-

ment de crédulité aveugle et de sombre férocité. Bodin, dans sa *Démonomanie*, compte quinze genres de crimes de sorcellerie dont le moindre vaut la mort *exquisse*. Le juge Rémy relate avec orgueil qu'il a fait brûler huit cents sorcières et constate, satisfait : « Ma justice est si bonne que, l'an dernier, il y en a eu seize qui se sont tuées pour ne pas passer par mes mains ». (*Démonologie*, 1596.) Il devint fou d'ailleurs (en admettant qu'il ne l'ait pas toujours été) et s'accusa lui-même de sorcellerie, en sorte qu'il fut brûlé. Le conseiller de Lancre, du Parlement de Bordeaux, qui, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, opéra avec une si désinvolte férocité en pays basque, raconte d'in vraisemblables histoires de sabbat, de sorcières battues par le diable ou le battant, de vampires et de loups garous.

Et tout le monde croit à cela. Les bûchers brûlent des victimes par milliers. Des villages entiers restent sans habitants, ceux-ci ayant fui, autant par terreur des juges que des sorciers.

En 1566 à lieu, à Vervins, l'étonnante affaire de Nicole Aubry. C'est une bourgeoise dévote, bien considérée. Elle tombe malade, se croit et on la croit, possédée du diable, ou plus exactement (?) de trente diables, dont les principaux sont Belzébuth, Astaroth et Cerberus. Dans la cathédrale de Laon, au milieu d'un grand concours de fidèles et en présence de l'évêque, Nicole est solennellement exorcisée. Astaroth sort sous la forme d'un chat noir gros comme un mouton, puis Cerberus sous la forme d'un chien noir, enfin Belzébuth sous la forme d'un taureau parlant qui s'enfuit en confessant la puissance de Jésus. En même temps, le tonnerre gronde et une fumée épaisse emplit la ville. L'histoire eut un tel retentissement que Charles IX et Catherine de Médicis firent le voyage de Laon tout exprès pour voir la possédée guérie. Dès lors, les histoires de possession vont se multiplier, mais la plupart mèleront au burlesque le tragique. La plus célèbre est celle des Ursulines de Loudun qui se termina (1634) par le supplice d'Urbain Grandier, brûlé vif.

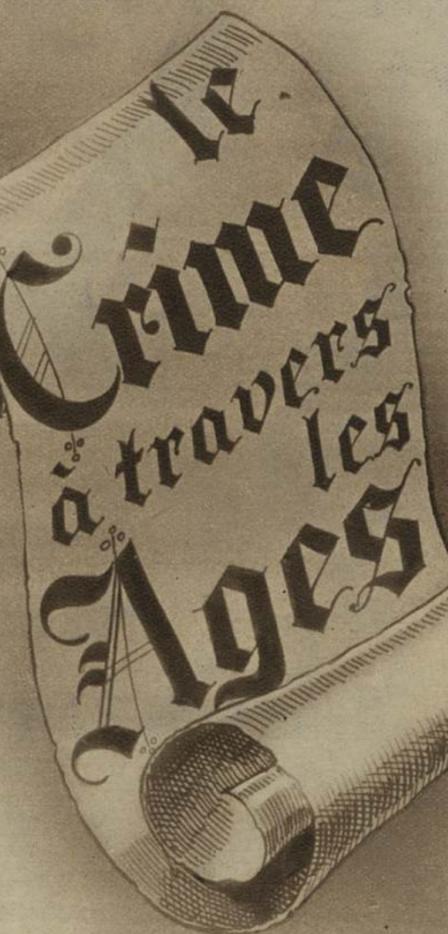
Remarquons que, soixante ans avant, La Mole et Coconas, décapités à Paris, en place de Grève, avaient été condamnés non seulement pour crime de complot, mais aussi pour crime de sorcellerie : envoiement contre la personne du roi Charles IX. Du reste, ce prince lui-même, pour connaître l'issue de sa maladie, fit immoler un enfant. La magie était très en honneur à la cour des derniers Valois. L'empoisonnement aussi.

L'époque était fertile en événements tragiques. Les haines sanglantes, politiques ou privées, se donnaient cours sans retenue et frappaient les rois et les grands personnages. Les Valois ont une fin dramatique ou ténébreuse. Le duc François de Guise, Coligny, Henri de Guise, le cardinal de Lorraine périssent par le plomb ou le fer. Combien d'autres avec eux, moins illustres ! Saint Mégrin, assassiné par les gens de Henri de Guise; Bussy d'Amboise par Montmoreau; deux meurtres de jalousie. Le dernier duel judiciaire a lieu au début du règne de Henri II. C'est, à Saint-Germain, en présence du roi et de toute la cour, la rencontre entre Jarnac et La Châtelgneraie qui est vaincu contre toute attente. Les duels, dès lors, ne sont plus autorisés; ils deviendront même, plus tard, sous Richelieu, passibles de la peine de mort, comme l'éprouva Bouteville.

Les guerres de religions furent l'occasion des plus affreux crimes. Ce ne sont que massacres, tortures, exécutions barbares, femmes ou filles nobles mises à mort, mises à mal, enlevées dans les châteaux forcés, rançonnées, retenues captives pour servir aux plaisirs des vainqueurs. Les guerres de religion favorisèrent de la plus large façon le brigandage dans les campagnes. Il leur survécut. Sous Henri IV, la redoutable bande commandée par les trois frères Guilleris dévastèrent la Bretagne pendant six ans. Il fallut armer cinq mille hommes pour les réduire.

(A suivre.)

Frédéric BOUTET.



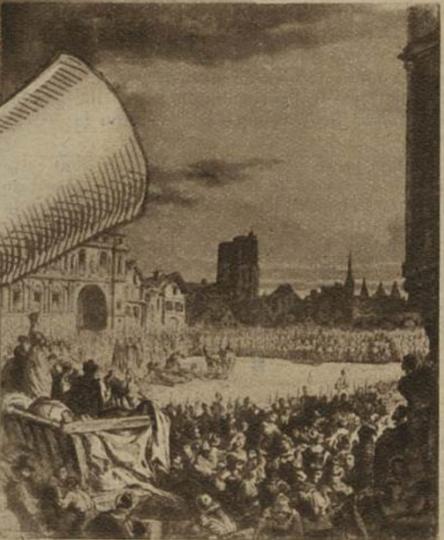
édicèrent des supplices singuliers et terribles, notamment une façon nouvelle d'enterrer vives les femmes. Au fond d'une fosse, la victime, la face vers le ciel, est couchée dans une bière sans couvercle où trois barres de fer la retiennent, au cou, à la taille, aux jambes, et le bourreau l'inhume lentement, à petites pelletées de terre, pour qu'elle ne perde rien des affres d'une longue agonie.

■ ■ ■

En même temps que l'arbitraire, le secret s'introduit dans la procédure criminelle. On en vient à interdire aux accusés le conseil d'un défenseur (Ordonnance de François I<sup>er</sup>).

La peine, enfin, est partout inégale pour un même crime, selon que le coupable est noble ou roturier. En général, dans tous les cas où le roturier est pendu, le noble est décapité. Un homme dont un généalogiste contestait la noblesse l'établissait suffisamment en prouvant que son grand-père avait eu la tête tranchée.

Pour le crime d'incendie volontaire, la différence de peine est plus marquée encore. L'incendiaire noble périt par l'épée; roturier, il est brûlé vif, supplice considéré comme plus grave que celui même de la roue. On voulait terrifier ainsi un genre de criminels qui, sous François I<sup>er</sup>, inspirèrent une épouvante presque superstitieuse. On les appelait les boute-feux; on racontait qu'ils changeaient tous les jours d'habillement pour n'être pas reconnus et qu'ils étaient venus de Naples en France pour brûler les villes à l'aide d'une



La place de Grève où, durant des siècles, eurent lieu des milliers d'exécutions.



Le corps « rompu » était lié sur une petite roue fixée à plat sur un pieu.



L'estrapade consistait à laisser tomber brusquement, presque jusqu'à terre, d'un endroit élevé, potence ou plafond, le condamné attaché, pieds et mains liés derrière le dos.

Etienne Dolet, dénoncé par la Sorbonne pour hérésie, qui était considérée comme un « cas royal », fut brûlé en 1546, sur la place Maubert.

**IL EST TRÈS FACILE DE MODELER VOTRE NEZ**

Des milliers de clients reconnaissants justifient la vente record du modèle TRADOS n° 25, garanti breveté en France. Conçu pour donner une ligne gracieuse à votre nez déformé, excepté naturellement dans le cas de maladie. Ce procédé est sans douleur, sans danger, sans dérangement, et a pour effet de corriger graduellement et d'une façon permanente toutes les parties mal formées de votre nez. Plus de 100.000 personnes entièrement satisfaites dans le monde. Recommandé par le corps médical, il surpasse les appareils précédents. Demandez aujourd'hui même la brochure gratuite et des attestations.

M. TRILETY, F. 398 Rex House, 45 Hatton Garden, London E. C. 1.

**ASTROLOGIE**

Votre horoscope sera tiré par un astrologue universellement réputé depuis 30 ans. — Les perspectives que vous offre la vie, vos possibilités. — Conseils concernant la santé, le mariage, les finances, les affaires. — Événements, changements. — Envoyez 5 fr. ainsi que votre date de naissance et votre adresse; vous recevrez rapidement une étude astrologique d'une précision étonnante. ACADEMIE ELROY, 65, av. d. Champs-Élysées, Paris-8<sup>e</sup>. D. E. 1. Attestations nombreuses envoyées spontanément.

**SECRET EGYPTIEN INFALLIBLE M<sup>ME</sup> PAULETTE D'ALTY**

connue dans le monde entier pour ses révélations et dates d'événements précises.

**Médium célèbre**

Professe libre d'Astrologie G<sup>te</sup>, Manoscopie, transforme les Êtres et Destinées troublées. Renseign. sur affaires, sentiments et guide pour l'avenir. 11, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris. Corresp. détaill. depuis 20 fr.

**Dr. J.-I. AMRAK** Occultiste clairvoyant. Chiromancien des Indes et Amér. Trait. magnét. et mentaux. AMRAK vs dit pourr. vous êtes venu le consulter et ce que vs désirez savoir av. que vs le lui ayez exprimé. Consul. de 10 à 19 h. dep. 25 fr. Se rend à dom. et reg. ds ses studios entr. dr. 14, r. Tilsitt, Carnot 19-61.

**M<sup>ME</sup> PREVOST** Avenir prédit. Conseils. Date juste. Prix modérés. 37, r.N.-D. de Nazareth. Pl. Républ. Id cour à dr. 3<sup>e</sup> ét. Pas les Mrs.

**MARTHA MARY** VOYANTE; Trans. pensée. Fixe date év<sup>ts</sup> p. lect. d. sable et crist. 1 à 7 h. sauf L. 70, r. Pischgottcourt (20<sup>e</sup>) 5<sup>e</sup> ét. Mét. : Pl. d. Fêtes. P. cor. 20 f. 50.

**AVENIR** Mme FR. BÉNARD, 46, rue Turbigo, Paris 3<sup>e</sup>, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1933, mois par mois. Facilite mariage d'apr. prénoms. De 2 à 6 h., même dimanches; et par corresp. (env. date nais. et mand. 20 fr. 50).

**VOYANTE** Voulez-vous être forts, vaincre et réussir? Consultez la célèbre et extraord. inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement guidés. **Thérèse GIRARD**, 7B, Avenue des Ternes, Paris (17<sup>e</sup>), cour 3<sup>e</sup> étage. De 1 h. à 7 h.

**de la GAITÉ CHEZ VOUS par la MUSIQUE**

C'EST CE QUE VOUS APPORTE AVEC 16 MOIS DE CRÉDIT

L'INTERMÉDIAIRE, 17, rue Monsigny, 17 à PARIS



**"EDISON-BELL"**

(Modèle « Sympho » de fabrication française), gainé simili-cuir bleu, diaphragme à aiguille, qualité supérieure, moteur pouvant jouer deux faces sans remontage, puissante amplification, boîte à aiguilles extérieure, poignée extensible.

**40 fr.**

à la commande et 12 MENSUALITÉS de

**45 fr.**

**"ERARD"**

(la célèbre marque française de pianos) luxueux gainage simili-cuir, marron, vert ou grenat diaphragme à aiguille, manivelle intérieure fixe. Ressort spécial double. Arrêt automatique, fonctionnant sans réglage préalable. Couvercle contenant 8 disques de 30 centimètres.

**60 fr.**

à la commande et 12 MENSUALITÉS de

**70 fr.**



**GARANTIE : 1 AN**

AVEC CHACUN DE CES APPAREILS SONT COMPRIS

**30 Morceaux "EDISON-BELL" à choisir dans le répertoire de cette marque et une boîte de 200 aiguilles**  
Nous livrons aussi avec 12 mois de crédit les disques de toutes marques sans aucune majoration

BULLETIN DE COMMANDE : Veuillez m'envoyer franco gare un appareil. NOM \_\_\_\_\_ PROFESSION \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_

Demandez notre "Catalogue 7.013" de phonographes Gramophone, Columbia, etc., vendus aussi avec 12 mois de crédit

**VOTRE AVENIR** vous sera dev. grâce à la mystér. et célèb. Voyante AUGUSTALES. Envoy. date, mois nais., prénom et 5 fr. pour frais d'écritures et de port. Extraordin. par ses prédit. Fixe date évén., guide; conseille et dev. tout. Bulletin-not. grat. Écrire à Mme AUGUSTALES, 22, rue Léon-Gambetta, à Lille (Nord).

**M<sup>ME</sup> de THELES** CÉLEBRE VOYANTE DIPLOMÉE. Voyante à l'état de veille. Tarots, Horos. De 3 à 7 h. et p. cor. mandat 10 fr. 50. d. nais. T. l. j. (lun. exc.). 74, r. Lourmel, 4<sup>e</sup> ét. à dr. Métro: Beaugrenelle, Paris (15<sup>e</sup>).

**VOYANTE** Tarots, Astrologie, lignes main. Guide précieux, Succès en tout. Date des événements Mme MAY, 86, rue des Moines, Paris, 17<sup>e</sup> (de 2 à 7 h.) et par corresp. 20 francs. Même Dimanche. Métro: Brochant.

**M<sup>ME</sup> ROSINE** Médium Oriental. Procédés Orient. 16, r. Baron (3<sup>e</sup> et) Paris (17<sup>e</sup>). Reçoit tous les jours. Métro: Marcadet-Balagny et Brochant. P. corr. env. d. nais. : 25 fr.

**LA CÉLEBRE VOYANTE MAINA JUAN**



Connait toutes les sciences occultes. Voit tout. Renseigne sur tout. Son talent naturel la fait rechercher par toute personne désirant lever le voile de l'existence, conn. et approf. sa destinée. Une consult. suffit pour être émerveillé!... T. les jours, 55, bd Sébastopol, Paris, et p. cor. dep. 20 fr.

**M<sup>ME</sup> LEBERTON** TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey, 1<sup>er</sup> à gauche, PARIS (Etoile).

**TOUT VOUS REUSSIRA** Lisez la curieuse brochure envoyée c. 0 fr. 50. **LES SECRETS DU BONHEUR** M<sup>ME</sup> R. NIARKA, avenue Gallieni, St-Mandé (Seine).

Vente directe du fabricant aux particuliers et franco de douane.



100.000 clients par an. 30.000 remerciements. Fr. 37- Fr. 165- Fr. 95- Fr. 730- Affranchi: sez lettres 1.50 cartes 0.90 Demandez de suite notre catalogue français gratuit. Si accordez chrom. seuls vous intéressez, demandez catal. spéc. E Meinel & Herold, Klingenthal (Saxe) 509 a 7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sex. p. lois. Étab. T. SERTIS, Lyon.



Pour être belle ce soir! UTILISEZ LE ROUGE DE VIOLETTE  
TENACE, NI GRAS, NI SEC  
QUATRE TEINTES 10 FR S  
29, BOUL. DES ITALIENS — PARIS  
EN VENTE PARTOUT

**Le PROGRÈS, toujours le PROGRÈS!**  
**Les PHONOGRAPHES PORTATIFS "La Voix d'Or"** — Marque Déposée — qui viennent de PARAITRE

Représentent l'ULTIME PERFECTION

De perfectionnements en perfectionnements, les Constructeurs du Phono "La Voix d'Or" ont enfin réalisé la nouvelle MERVEILLE que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs. NOS APPAREILS peuvent maintenant prétendre à la première place parmi tous ceux parus à ce jour.

Nous proclamons et prouvons son incontestable SUPÉRIORITÉ parce que

**1<sup>o</sup> - Le Diaphragme** est la pièce dominante du phono et celui de "LA VOIX D'OR" est un MAE-TRO véritable dont les qualités sont incomparables. Il joue les disques à AIGUILLE et les disques à SAPHIR à la volonté de l'auditeur et il n'altère pas les disques. SONORITE, PURETE, FIDELITE constituent sa valeur fondamentale.

**2<sup>o</sup> - La caisse** de résonance, merveilleuse acoustique, donne aux émissions une amplification puissante sans distorsion ni déformation des sons, garantissant ainsi un rendement maximum.

**3<sup>o</sup> - Le Moteur** robuste et silencieux, mouvement à vis sans fin assure l'audition d'un disque entier. Peut se remonter en jouant.

**4<sup>o</sup> - Une jolie Mallette** transportable entièrement gainée en simili cuir granité marocain. Coin métal nickelé, pieds caoutchouc, poignée cuir, couvercle pouvant contenir 5 disques. Aspect riche, élégant, un vrai bijou avec fermoir nickelé.

**Prix de l'appareil n°1 et des 30 morceaux. 575 fr.** Payables 40 francs par mois. Sur disques double face.

AUX PERSONNES qui désirent un Phono de grand luxe, NOUS OFFRONS le SUPERPHONO "La Voix d'Or" n° 2 gainé simili cuir d'un effet merveilleux comportant un DIAPHRAGME supérieur Mestro et un Amplificateur acoustique en matière spéciale ANTIVIBRATOIRE d'un rendement insurpassable, c'est la VOIX HUMAINE réelle, naturelle, émise dans la perfection.

**Prix de l'appareil n°2 et des 30 morceaux. 795 fr.** Payables 50 francs par mois. sur grands Disques double face.

DÉTAIL des 30 morceaux sur Disques à Aiguilles ou à Saphir: Opéras, Opéras-Comiques, Chants, Danses, Orchestres, Fantaisies

**15 A 16 MOIS DE CRÉDIT**

**30 Grands Morceaux sur grands DISQUES**

double face enregistrés électriquement par les procédés les plus modernes

**MALLETTE simili-cuir** Marocain, Noir ou Crocodile

**DIAPHRAGME supérieur**

**MOTEUR indéréglable**

**Acoustique amplifiée**



Dimensions : 38 28x12 Poids 4 kilos 300

LIVRAISONS AUX CONDITIONS CI-DESSOUS

**BULLETIN DE COMMANDE**

Veuillez m'adresser le Phono "La Voix d'Or" avec les 30 morceaux sur Disques Double Face N° au prix de 575 fr. au prix de 795 fr. (biffer le prix non choisi) que je m'engage à payer par traites de 40 fr., de 50 fr. par mois, jusqu'à complet paiement. Expédition en port dû. Chaque traite est majorée de 1 fr. pour frais d'encaissement.

NOM \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_  
PRÉNOMS \_\_\_\_\_  
PROFESSION \_\_\_\_\_  
RUE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ Dép' \_\_\_\_\_

Découper ce Bulletin et l'envoyer à **L'ÉCONOMIE PRATIQUE S. A., 15, Rue d'Enghien, PARIS (X<sup>e</sup>)**

R. C. Seine n° 237.040 B. Le gérant: CHARLES DUPONT.

**CECI INTERESSE**

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

- Broch. 46.400 : Classes primaires complètes; Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professorats.
  - Broch. 46.408 : Classes secondaires complètes; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).
  - Broch. 46.417 : Carrières administratives.
  - Broch. 46.419 : Toutes les grandes Écoles.
  - Broch. 46.429 : Emplois réservés.
  - Broch. 46.434 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.
  - Broch. 46.441 : Carrières de l'Agriculture.
  - Broch. 46.446 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publiciste, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.
  - Broch. 46.449 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto. — Tourisme.
  - Broch. 46.459 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.
  - Broch. 46.465 : Marine marchande.
  - Broch. 46.467 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.
  - Broch. 46.477 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).
  - Broch. 46.479 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professeur).
  - Broch. 46.485 : Journalisme, secrétariats; éloquence usuelle.
  - Broch. 46.490 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.
  - Broch. 46.495 : Carrières coloniales.
- Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

# DÉTECTIVE

## Les "bâillonnés"



**Dans sa prison, Falcou, qui conserve encore quelques avantages de la vie libre, telle que la bonne cuisine du restaurant, fera-t-il des révélations qui forceront les "bâillonnés" à dire la vérité ?**

(Lire, page 3, l'enquête révélatrice de notre envoyé spécial Étienne Hervier.)

AU SOMMAIRE ( L'échafaud sur la place publique ? par Maggie Guiral. — Détenu 63-04, par P.-E. Achour. — Le cabaret rouge, par F. D. — La dernière DE CE NUMÉRO ( cartouche, par André Leroy. — L'obstiné, par G. A. — Le fardeau du passé, par M. Lecoq. — 2<sup>e</sup> Bureau, par Luc Dornain.